

Sous le haut patronage de Raymond FORNI
Président de l'Assemblée nationale

Les consommateurs rencontrent les agriculteurs

Quelle sécurité sanitaire, quelles qualités,
quels modes de production pour demain ?

Vendredi 15 décembre 2000
14h00

101, rue de l'Université - 75007 PARIS
Salle Victor Hugo

(Métro : Assemblée nationale ou Invalides)



MOVIMENTO CONSUMATORI



LES CONSOMMATEURS RENCONTRENT LES AGRICULTEURS

***Quelle sécurité sanitaire, quelles qualités,
quels modes de production pour demain ?***

Vendredi 15 décembre 2000

Paris

M. Olivier de Lagarde, journaliste à France Info

Bonjour à tous, merci d'être venus nombreux, nous allons commencer cette journée.

Je me présente, je m'appelle Olivier de Lagarde, je suis journaliste à France Info. Je suis très heureux d'animer cette journée qui marque le point d'orgue, si l'on peut dire, du projet européen « Les agriculteurs rencontrent les consommateurs ».

Nous sommes ici dans les locaux de l'Assemblée nationale ; en effet, cet après-midi est placé sous la haute présidence de Raymond Forni, le président de l'Assemblée nationale.

Je vais maintenant vous présenter les intervenants qui siègent à la tribune autour de moi, qu'on ne présente d'ailleurs plus, pour beaucoup d'entre eux. Tout d'abord, à ma droite, Marie-José Nicoli, présidente de l'Union fédérale des consommateurs Que Choisir ; à ma gauche, Christiane Lambert, présidente de FARRE ; à sa gauche, Jean-Jacques Rateau, conseiller pour la politique des consommateurs à la Commission européenne, à la direction générale SANCO (Santé et Protection des Consommateurs), je pense que nous aurons à l'entendre sur un certain nombre de points.

A la droite de Marie-José Nicoli, Lorenzo Miozzi, président national de Movimento Consumatori, l'une des principales associations de consommateurs italiennes, qui est partenaire de ce projet. Ensuite, nous passons à Jean-Yves Martin, vous faites partie de la direction générale de l'Alimentation, vous remplacez Mme Geslain-Lanelle qui ne peut pas être avec nous, malheureusement ; vous avez d'ailleurs assisté à l'une de ces visites d'exploitations, je crois que c'était dans le Nord.

Et enfin, tout à fait à ma droite, Jean-Louis Redon, directeur général de l'UFC-Que Choisir, qui nous servira principalement de traducteur, puisqu'il a la grande chance de parler italien.

Nous terminerons en présence de François Patriat, Secrétaire d'État aux PME, au Commerce, à l'Artisanat et à la Consommation, qui viendra conclure ces débats autour de 17 h 30.

Je vais vous présenter le programme de l'après-midi. Depuis le début du projet, à l'automne 1999, une dizaine de rencontres ont été organisées, sept en France, trois en Italie. Il s'agissait de visites d'exploitations agricoles, en présence de consommateurs, d'acteurs locaux, d'élus, de journalistes. Ces rencontres étaient à chaque fois ponctuées par des débats.

Dans un premier temps, nous allons vous restituer ces débats. Les agriculteurs et les consommateurs témoins viendront vous parler, chaque intervention durera environ trois minutes. Ils vous expliqueront ce qu'ils ont vu et les problèmes qui ont pu se poser.

A l'issue de cette dizaine de restitutions, nous tiendrons un débat prospectif entre nous, évidemment avec les personnes présentes à la tribune, mais je compte également sur vos questions, je suis sûr que vous en avez à poser. Et, vers 17 h 30, nous passerons à la conclusion de cette journée.

Avant d'écouter les restitutions, je vais laisser la parole aux organisateurs de cette journée, Marie-José Nicoli et Christiane Lambert. Marie-José Nicoli, vous êtes la présidente de l'UFC-Que Choisir. Je lisais votre curriculum vitæ qui est assez impressionnant, on peut y lire : membre du Conseil national de la consommation, membre du Conseil national de l'euro, membre du bureau exécutif du BEUC (Bureau européen des unions de consommateurs) ; mais vous

êtes vraiment quelqu'un de très important, puisque je me suis laissé dire que vous veniez d'être nommée officier dans l'ordre national du Mérite, bravo.

Vous me disiez qu'une chose vous tenait à cœur : vous êtes directrice des publications *Que Choisir*, c'est-à-dire que vous avez une grosse responsabilité. En effet, chaque fois que l'on vous assigne devant les tribunaux, c'est vous qui êtes condamnée ou pas ; mais c'est vous qui êtes traînée en justice, et non les journalistes, me disiez -vous.

Je vous laisse la parole pour introduire la réunion de cet après-midi.

Mme Marie-José Nicoli, présidente de l'UFC-Que choisir

Je salue tout le monde, ainsi qu'un certain nombre de personnalités. D'abord, je salue les parlementaires qui nous accueillent dans leurs locaux, en particulier Mme Danièle Bousquet, députée des Côtes-d'Armor, qui nous a permis d'obtenir cette salle.

J'ai constaté la présence de nombreux militants de l'UFC-Que Choisir, je les salue tous, ainsi que les représentants d'organisations de consommateurs ou d'associations de protection de l'environnement, nos amis et partenaires italiens de Movimento Consumatori, et les agriculteurs qui sont venus nombreux, principalement ceux du réseau FARRE, enfin, les journalistes présents.

Nous recevrons tout à l'heure M. Patriat, Secrétaire d'État, qui viendra conclure nos travaux ; et je remercie M. Rateau et M. Martin de leur présence.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de vous présenter l'UFC-Que Choisir. Je donnerai simplement quelques indications. C'est la plus ancienne association de consommateurs européenne : elle est née en 1951. D'ailleurs, en 2001, nous fêterons allègrement nos cinquante ans, et à plusieurs reprises.

Nous fédérons 200 associations de consommateurs sur le plan national. Notre publication, *Que Choisir*, compte plus de 300 000 lecteurs, je ne vous donnerai que ces chiffres concernant l'UFC.

Depuis 1996, l'UFC-Que Choisir a décidé d'investir le secteur agricole et celui de l'alimentation. Ce développement de notre activité s'est même accentué

avec le déclenchement de l'affaire de l'ESB dans toute l'Europe à partir de 1996. A l'image des consommateurs que nous représentons, nous nous sommes interrogés sur notre agriculture, et sur les produits alimentaires qui en découlent.

Nos réflexions sont orientées actuellement dans deux directions : la production, sujet que nous n'abordions pas voici quelques années ; nous considérons que, en tant que consommateurs, nous devons nous préoccuper de ce qui touche aux modes de production, à la technicité agricole, aux filières, à l'industrie agroalimentaire, etc.

Un deuxième sujet de réflexion concerne les produits. Les produits, on les connaît mieux parce que nous les testons, et que nous les trouvons directement sur le marché. Nous avons, depuis quelques années, exprimé des exigences supplémentaires au niveau de l'étiquetage, de la traçabilité, et sur la qualité des produits en matière de viande bovine, en particulier, et de fruits et légumes.

Toutes nos réflexions sur les modes de production ou sur les produits alimentaires reposent sur notre volonté d'assurer au consommateur une alimentation saine, car l'alimentation doit être avant tout une source de confort, de convivialité, de santé et de progrès, et non pas une source de maladie et de stress.

Lorsque la DG SANCO, la Commission européenne, a publié en 1999 un appel à projet sur la formation et l'information des consommateurs, notamment des militants d'associations de défense de l'environnement, sur la sécurité alimentaire et l'alimentation, nous n'avons pas hésité. Ce sujet entrait complètement dans nos priorités, nous avons donc décidé d'être présents sur ce dossier.

Mais, rendons à César ce qui appartient à César, ce sont nos partenaires italiens de Movimento Consumatori qui nous ont contactés, qui nous ont demandé si nous étions partants sur ce projet. Nous avons répondu favorablement, mais il était important pour l'UFC-Que Choisir de participer à la formation et à l'information des militants associatifs en allant sur le terrain.

Il est vrai que nous avons l'habitude de mener des travaux théoriques, mais nous n'étions pas habitués aux travaux pratiques dans le domaine agricole. Pour ce faire, nous avons besoin d'un partenaire ; d'un partenaire qui participe

financièrement à l'opération, chacun participe financièrement, mais surtout d'un partenaire susceptible de nous apporter son expertise et ses réseaux sur le terrain.

C'est ainsi que nous avons contacté l'association FARRE qui a répondu présente sur ce projet. Aujourd'hui, le monde agricole est entré pour une grande part dans l'ère industrielle, transformant progressivement son image dans la population. Avec l'intervention toujours plus importante des scientifiques dans les processus de production, les consommateurs ne sont plus au fait des règles et des normes en matière de sécurité alimentaire. Nous avons constaté tout dernièrement encore, avec les États généraux de l'alimentation, le fossé qui existe entre le consommateur *lambda* et un certain nombre de gens qui savent, et qui sont des experts.

Seule une rencontre avec les réalités du terrain nous semblait de nature à permettre une réelle confrontation entre les exigences des consommateurs et les acteurs locaux, ainsi que la connaissance des contingences auxquelles ont à faire face les agriculteurs. Le réseau FARRE, partenaire de ce projet, tout aussi intéressé que nous par cette confrontation, nous a permis de choisir différentes exploitations qui adhèrent à la charte du réseau FARRE.

Ce fut en quelque sorte notre privilège à l'UFC-Que Choisir : FARRE, en toute transparence, nous a donné les coordonnées de l'ensemble des exploitations et de ses adhérents. Nous en avons choisies sept : élevage laitier, production de céréales, fruits et légumes, hors sol, etc., dans différentes régions de France. Chaque fois que nous avons organisé ces rencontres, nous avons invité les responsables des associations de consommateurs, parmi les dix-huit organisations qui sont agréées en France, mais aussi les associations de l'environnement, les acteurs locaux, c'est-à-dire les médias, les élus locaux, les responsables administratifs, les enseignants. Et nous les avons invités à visiter l'exploitation avec le réseau FARRE. Cela s'est fait sans complaisance aucune, en toute liberté de propos et de ton. Notons que si les débats ont été francs et parfois musclés, ils ont toujours été cordiaux.

Il s'est agi ensuite d'évaluer, face aux exigences des consommateurs, les normes de sécurité et de qualité respectées dans ces exploitations. Enfin, lors du débat qui suivait chaque visite, nous avons essayé de permettre aux formateurs consuméristes et aux acteurs locaux d'évoquer largement leurs préoccupations

dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la qualité. A chaque fois, les débats ont été enregistrés.

La participation à ces rencontres a été massive : à chaque rencontre, on comptait entre 100 et 150 personnes. Au bout du compte, cela fait beaucoup de monde ; évidemment, ce sont tous des relais d'opinion ou des relais des décideurs.

Les acteurs locaux militants des associations ont largement participé à ces rencontres. A chaque fois, tant la visite que les débats ont été l'occasion de discussions franches et transparentes. Les restitutions seront faites dans quelques instants. Je suis d'ailleurs certaine qu'en Italie, il en a été de même.

Je ne voudrais pas dévoiler plus de ce qui se dira tout à l'heure, mais je crois que l'on peut noter, chez les consommateurs comme chez les agriculteurs, un fort besoin de contacts de cette nature, afin de pouvoir échanger sur les demandes et les exigences des uns et des autres. Les consommateurs ne sont pas pour autant dupes des obligations économiques des agriculteurs, et des circuits économiques qui leur sont imposés.

Mais ils sont aussi certains que, si une meilleure attention était portée à leurs revendications, notamment en termes de respect de l'environnement, de sécurité alimentaire et de qualité des produits, nos espaces naturels, notre alimentation et notre agriculture s'en porteraient peut-être encore mieux.

Nous croyons à l'UFC-Que Choisir que rien dans ces domaines ne se fera si le dernier maillon de la chaîne, à savoir le consommateur, n'est pas plus associé aux décisions stratégiques qui sont prises. De la même manière, nous pensons que le respect de l'environnement est dorénavant un passage obligé pour les producteurs. Ces derniers ne produiront durablement et n'accéderont au marché que s'ils prennent en compte ces préoccupations.

Enfin, je voudrais conclure en remerciant Christiane Lambert et l'association FARRE. Si ce partenariat a été possible pour nous, et s'est avéré une expérience enrichissante, ils y sont pour quelque chose. Souvent, et je tiens à le dire pour terminer, nous avons été interrogés sur ce partenariat. On nous a dit que l'on se fourvoyait, que nous mangions avec le diable.

Point de diable là-dedans, je peux vous l'assurer, car les personnes que nous avons rencontrées sur le terrain étaient toujours prêtes au débat, à la confrontation, à l'écoute. C'est aussi grâce à elles que nous avons pu mener le projet à son terme, qu'elles en soient remerciées. Je remercie également toutes les familles d'agriculteurs qui nous ont accueillis. D'une certaine façon, je pense que, sans leur participation active, ce projet n'aurait pu avoir lieu. Je vous en remercie.

M. Olivier de Lagarde

Merci beaucoup, Marie-José Nicoli. Nous allons donc passer la parole au diable, à vous, Christiane Lambert. Vous êtes présidente de FARRE ; vous présentez également un curriculum vitae très impressionnant : vous êtes membre de la section agriculture et alimentation au Conseil économique et social, vous êtes vice-présidente de l'IFOCAP, administratrice du CEMAGREF, j'en passe.

On vous connaît aussi parce que vous avez été présidente du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs) pendant quatre ans, de 1994 à 1998. Vous avez d'ailleurs été la première femme présidente d'un syndicat agricole. Vous êtes aussi agricultrice avec votre mari, dans le Maine-et-Loire, évidemment, à la tête d'une exploitation qui fait partie du réseau FARRE.

Mme Christiane Lambert, présidente de FARRE (Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement)

Diable ou diablesse, l'avenir le dira. Quand c'est une diablesse, cela doit être moins désagréable.

Bonjour à tous, je m'associe pleinement aux remerciements qu'a formulés Marie-José Nicoli quant à la mise à disposition de cette salle. Je remercie également toutes les personnalités présentes, qu'elles soient de la Commission européenne, du Ministère ou des organisations.

Je me réjouis vraiment de la tenue de ce colloque qui marque la fin de ce partenariat ponctuel avec l'UFC-Que Choisir. J'espère qu'il y en aura d'autres, tant nous avons apprécié l'état d'esprit de cette organisation qui, dans son souci

de transparence, de loyauté et d'anticipation, colle parfaitement à la vision que nous avons, nous, du militantisme et du rôle d'une association.

Ce colloque marque donc le terme d'une année de travail et de rencontres qui a réuni plus de mille personnes avec, *grosso modo*, deux tiers de consommateurs et un tiers d'agriculteurs et de formateurs ; elle a été, c'est tout à fait vrai, un lieu de débats extrêmement intéressants qui n'avaient probablement pu, jusqu'à ce jour, avoir l'occasion d'exister.

Je voudrais remercier très sincèrement tous les agriculteurs FARRE qui ont bien voulu ouvrir leur exploitation et communiquer en toute transparence sur leurs activités quotidiennes. Marie-José Nicoli a souligné, dans l'une de nos rencontres, à très juste titre, qu'assez peu de secteurs d'activité, dans l'industrie, dans les services, se prêtaient à ce jeu de la transparence pour travailler totalement à livre ouvert, et pour décortiquer poste par poste la façon de travailler dans une entreprise. Je crois que c'est tout à l'honneur de l'agriculture, et tout à l'honneur des agriculteurs qui sont présents.

Je voudrais également remercier les animateurs nationaux de FARRE qui ont beaucoup travaillé, les animateurs régionaux et départementaux qui ont rendu les choses possibles sur le terrain, en travaillant en partenariat avec les animateurs d'UFC-Que Choisir. Je sais que cela s'est traduit aussi par d'autres partenariats dans les départements, il suffisait d'une étincelle pour les faire se rencontrer et pour déboucher sur d'autres choses.

Enfin, je remercie l'ensemble des responsables consommateurs qui étaient présents, que j'ai découverts davantage. Je connaissais Marie-José Nicoli au niveau national, et un certain nombre d'autres responsables d'associations. Je connaissais moins les responsables départementaux, mais j'ai vu combien ils étaient militants, très engagés, très dévoués aussi pour consacrer beaucoup de temps à leur cause, combien ils étaient attachés à communiquer de façon très loyale sur ce qu'ils voyaient, en direction de leurs adhérents.

Je décrirai FARRE en quelques chiffres et en quelques mots : le Forum pour l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement est né en 1993 d'une volonté commune de la profession agricole, des partenaires de l'agrofourmiture, de l'agriculture, et du ministère de l'Agriculture.

C'est un fonctionnaire du ministère de l'Agriculture qui a été le premier président, Jean Thiault, il est présent dans cette salle et je l'en remercie. Il a contribué à fonder le concept d'agriculture raisonnée en écrivant des documents qui font référence aujourd'hui, le plus connu étant *Le Socle commun de l'agriculture raisonnée*, que Guy Paillotin a salué dans son rapport comme étant le document le plus abouti pour définir à la fois les principes, les champs d'action et les bases techniques de l'agriculture raisonnée.

FARRE compte aussi 800 membres partenaires, c'est un lieu de dialogue, puisque c'est un forum où nous cherchons des solutions, des avancées plus que des coupables ou des boucs émissaires pour faire avancer l'agriculture dans sa considération environnementale. FARRE regroupe aujourd'hui 315 fermes de rencontre qui sont réparties dans 48 départements, un tiers en production végétale, un tiers en production animale et un tiers en production végétale spécialisée (arboriculture, viticulture, maraîchage), ce qui représente une palette représentative de l'agriculture française d'aujourd'hui.

FARRE a contribué à faire connaître depuis 1993 le concept de l'agriculture raisonnée, mais l'agriculture raisonnée existait auparavant : un certain nombre d'agriculteurs s'étaient déjà penchés sur la nécessité de mieux concilier les préoccupations économiques et les préoccupations environnementales. C'est en quelque sorte la volonté de concilier l'économie et l'écologie, la production agricole et l'environnement.

C'est un challenge, il faut en convenir. Certains le jugent impossible, nous pensons qu'il est réaliste et possible, et qu'en intégrant progressivement des éléments de raisonnement et des éléments de progrès dans les exploitations agricoles, nous pouvons escompter des résultats.

Cette simultanéité de préoccupations est fondamentale dans le choix et dans les orientations des exploitations agricoles. C'est cette approche globale des performances de l'exploitation qui conduit justement à une performance globale en phase avec les objectifs définis au sommet de Rio en 1992 sur le développement durable, qui s'applique à l'agriculture, mais qui s'applique également à l'ensemble des secteurs d'activité aujourd'hui.

Nous affirmons que l'environnement fait aujourd'hui partie intégrante des préoccupations des agriculteurs. Et je rejoins la déclaration de Marie-José Nicoli

sur ce propos : les agriculteurs l'ont compris et l'ont intégré dans leur raisonnement. Certains vont plus vite que d'autres pour le mettre en pratique, il faut des locomotives, il faut des wagons, il faut le plus vite possible accrocher le maximum de wagons.

L'agriculture raisonnée fait l'objet de nombreux débats sur le terrain, par l'organisation de nombreux colloques, de formations, de prestations offertes aux agriculteurs ou aux intervenants, par de nombreuses actions de sensibilisation en direction des agriculteurs, pour les convaincre précisément d'adhérer à cet état d'esprit et à ces réalisations, mais aussi par l'implication de nombreux partenaires, des coopératives, des négociants, des fournisseurs, des acheteurs, des transformateurs qui s'intéressent à ce concept parce qu'il correspond à une demande expresse des consommateurs, et que l'ensemble de ces partenaires économiques souhaitent y répondre.

L'agriculture raisonnée fait également l'objet de nombreux débats au niveau national, et la présence de M. Martin permettra de mesurer le travail que nous conduisons en partenariat avec le ministère de l'Agriculture. A la suite du rapport de Guy Paillotin, nous souhaitons déboucher sur des conclusions concrètes et sur des décisions, en avançant notamment sur une définition unique et réglementée de l'agriculture raisonnée, pour que nous parlions tous de la même chose et que soit stoppée un peu la surenchère de cahiers des charges se revendiquant de l'agriculture raisonnée, également pour protéger l'utilisation du terme, enfin pour qualifier les exploitations et apporter ainsi des garanties sur les engagements concrets, mesurables et quantifiables, des agriculteurs. Et qui dit qualifier, dit aussi disqualifier, si des engagements n'étaient plus tenus par ces agriculteurs.

Vous voyez donc que se manifeste de notre côté une volonté de rigueur et de sérieux à laquelle la grande majorité des agriculteurs adhère aujourd'hui. L'agriculture raisonnée fait également débat au niveau européen puisque le Parlement s'est exprimé récemment sur la volonté de débattre de l'agriculture raisonnée, peut-être avec une vision différente de celle que nous avons en France, en qualifiant des produits plutôt que des pratiques et des exploitations.

C'est la raison pour laquelle, avec les cinq associations sœurs équivalentes de FARRE, dans cinq pays européens où des associations d'agriculture raisonnée existent, nous allons porter sur les fonds baptismaux une association : l'EISA

(l'Initiative européenne pour l'agriculture raisonnée), qui existe déjà depuis trois ou quatre ans, mais à qui nous voulons donner un réel rayonnement pour qu'elle soit l'interlocuteur du Parlement et de la Commission européenne, quand ses débats seront réels et déboucheront sur des décisions.

Nous tiendrons le 10 janvier à l'UNESCO un colloque où nous présenterons un codex européen de l'agriculture raisonnée, pour parvenir à une harmonisation de la vision européenne de l'agriculture raisonnée, et éviter qu'il y ait autant de définitions que de pays, comme nous l'avons constaté et regretté dans un certain nombre d'autres domaines.

Nous militons pour que l'agriculture raisonnée devienne le modèle dominant d'agriculture, c'est la raison pour laquelle il était très important qu'une association de consommateurs aussi représentative qu'UFC-Que Choisir nous permette de voir comment les consommateurs perçoivent l'agriculture raisonnée, comment ils « jugent » les pratiques des agriculteurs au quotidien dans une exploitation. Nous avons très vite répondu favorablement pour conduire ce dialogue dans le cadre du programme européen.

C'est effectivement aux travaux pratiques que nous sommes passés, puisque nous nous sommes rendus sur des exploitations, en prenant du temps. Ce qui manque le plus en matière de communication, c'est le temps. Passer deux heures sur une exploitation, les agriculteurs vous diront tout à l'heure que c'est trop court. Mais, malgré tout, passer ce temps hors crise dans une exploitation agricole, c'est déjà apprendre beaucoup.

Lors du débat qui suivait, il a été très important pour les agriculteurs de connaître la perception de l'agriculture qu'avaient les consommateurs ; elle a beaucoup changé au cours des cinq ou dix dernières années, elle s'est beaucoup modifiée aussi à la suite des crises à répétition. Ils ont découvert les questions que se posent les consommateurs aujourd'hui et leurs attentes, en direct, sans passer par les nombreux intermédiaires existant entre nous, que ce soit les acheteurs, les transformateurs, les distributeurs ; ce dialogue direct est toujours très apprécié.

Cela a été aussi l'occasion pour les agriculteurs FARRE de présenter leur métier, la fierté de leur métier, la réglementation environnementale qui est aujourd'hui très importante, mais également très méconnue, la réalité économique d'une exploitation, et Marie-José Nicoli l'a très justement dit, ces contingences

économiques font qu'il y a le souhaitable et le possible. Ils ont aussi parlé des nombreux méandres de l'administration, d'un certain nombre de complications qui font que la perception de l'environnement par les agriculteurs est parfois complexe ou différente de l'un à l'autre.

Au terme de ce propos introductif, il me revient de remercier très sincèrement Marie-José Nicoli, et son proche collaborateur que nous avons rencontré le plus souvent, Nicolas Larmagnac. Je remercierai également les personnes que nous avons rencontrées, j'en vois quelques-unes, il y avait beaucoup de dames dans ces réunions, pour leur loyauté, leur franchise, leur capacité à dire des choses vraies et réfléchies sans polémique et sans intégrisme ; ce sont des qualités qui font quelquefois défaut quand on va trop vite en communication.

Nous avons réussi à mettre de côté ces polémiques et à nous attacher ensemble à ce travail constructif. Cela ne veut pas dire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, il y aura débat aujourd'hui et encore ensuite. Mais il est bon, de temps en temps, de saluer ces qualités. Je me réjouis de la tenue de ce colloque, merci beaucoup.

M. Olivier de Lagarde

Merci, Christiane Lambert. Nous allons sans plus attendre entrer dans le vif du sujet avec la présentation de ces restitutions. Nous commencerons par nos amis italiens, avec un petit mot de Lorenzo Miozzi.

M. Lorenzo Miozzi, président national de Movimento Consumatori

Bonjour à tous. Movimento Consumatori est né en 1985. Pendant les quinze années de sa jeune histoire, le Movimento Consumatori a réussi à prendre une place importante dans la défense des consommateurs sur le plan national et local. Ils sont présents dans la majorité des grandes villes italiennes et ont concrétisé leur présence avec des lieux de traitement des litiges. La fonction première de ces lieux de réception est de donner des conseils pour résoudre les problèmes juridiques qui sont souvent posés aux consommateurs. Pour pouvoir

rendre service aux touristes, vous savez que les touristes français sont nombreux en Italie, ils ont créé un réseau tout à fait spécifique dans les villes touristiques, qui s'appelle SOS Touristes.

Dans d'autres régions, et avec d'autres associations de consommateurs, ils ont monté des points d'assistance communs. Dans certaines régions, ils ont fait des tentatives pour monter des groupes de type coopératif, pour faire en sorte que les consommateurs s'associent pour obtenir de meilleures conditions de la part des fournisseurs. D'un autre côté, nous sommes persuadés qu'il est important d'amener une grande quantité de citoyens à la préoccupation qu'est la défense du consommateur. C'est ainsi que beaucoup d'associations locales ont monté des groupes spécialisés, afin de faire pression sur les administrations locales pour une meilleure utilisation des services publics.

En 1998, l'Italie a été le dernier pays à rejoindre le groupe des pays qui reconnaissent l'utilité des associations de consommateurs. Et, de fait, le Movimento Consumatori est l'une des quelques associations italiennes qui sont reconnues et agréées au niveau national, compte tenu de l'efficacité du travail qu'il effectue sur le terrain et sur le plan national.

Pour ce qui est des réalisations dont nous sommes fiers, nous avons en particulier établi une charte des droits du touriste qui, en Italie, était une chose dont nous avons vraiment besoin, puis l'Observatoire des médicaments et des services médicaux, qui permet d'avoir une vision précise de ce que chacun des partenaires doit faire. Dans le Piémont, région expérimentale pour le Movimento Consumatori, on a mis en place un système de formation pour les acteurs de la consommation.

Dans le cadre du Conseil national des consommateurs et des usagers, dont le Movimento Consumatori fait partie, le Mouvement des consommateurs italiens est l'une des organisations qui se bat le plus pour que, face au problème de la sécurité alimentaire, le problème soit examiné avec lucidité et efficacité, mais sans dogmatisme.

Le problème n'est pas toujours facile et, jusqu'à présent, la coopération entre les consommateurs et les institutions publiques n'a pas encore permis à l'Italie de rejoindre le projet sur la sécurité alimentaire qui a été conçu au niveau de la Commission européenne. C'est la raison pour laquelle nous avons cru à ce

projet dont nous débattons aujourd'hui parce que, en l'absence d'une réussite italienne entre les consommateurs et les institutions nationales italiennes, nous sommes passés par-dessus les frontières pour tenter de réaliser quelque chose au niveau européen. Et il semble bien que nous avons réussi.

Pour la partie italienne du projet, il y a eu sept visites en France et trois visites effectuées en Italie en coopération avec l'UFC-Que Choisir. Pour rattraper le temps perdu, lors de ces trois visites, nous avons fait quatre visites d'entreprises.

Rossella Miracapillo, que vous allez entendre tout à l'heure, qui vient de Andria à côté de Bari, a été l'animatrice du projet avec Beppe Riccardi, qui vient de Cuneo dans le Nord, qui ne peut pas être présent aujourd'hui.

Je vous remercie de votre attention.

M. Olivier de Lagarde

Merci beaucoup. Pour rester sur le versant italien de ce débat, je vais appeler maintenant à la tribune Rossella Miracapillo. Vous allez nous parler de ces trois visites qui ont eu lieu en Italie. Je vous remercie d'ailleurs de le faire en français, qui n'est pas une langue qui vous est familière. Je vous demande donc d'être indulgents avec elle.

Mme Rossella Miracapillo, présidente de Movimento Consumatori pour la région d'Andria

Mesdames, Messieurs, excusez ma manière de parler français. Je n'ai jamais parlé français jusqu'à présent.

Dans la partie italienne du projet européen, quatre exploitations ont été visitées. La première est l'entreprise fruitière du producteur Giuliano Sacchetto, située à Lagnasco. D'une surface importante, environ 72 hectares, elle est spécialisée en pêches, en prunes, en pommes, en poires ; elle produit également du maïs et du kiwi.

La deuxième exploitation « San Romano », toujours située dans le Piémont, appartient à M. Bruno Chionetti. Il s'agit d'une entreprise viticole où l'on produit le célèbre vin « Dolcetto di Dogliani », à partir de procédés de vinification rigoureux.

Les deux autres rendez-vous se sont déroulés dans les Pouilles. Le premier a eu lieu dans l'entreprise Romano, à Ruvo di Puglia, qui produit du raisin pour le vin blanc Bombino et du raisin de Troia sur une surface de plus de cinq hectares.

Le deuxième, c'est l'exploitation d'olives de Giuseppe Brunetti, une oliveraie d'environ huit hectares de la variété d'Ogliarola Barese (Cima di Bitonto), qui produit de l'huile d'olive extra vierge ; elle est implantée depuis 1920.

Brièvement, les positions des agriculteurs et des consommateurs, qui ont débattu lors de ces rencontres, peuvent être résumées de cette façon : si les professionnels ont montré leur détermination à continuer à s'engager dans la lutte intégrée (l'agriculture raisonnée ou durable en France), ils ont également exprimé leurs préoccupations en ce qui concerne la réduction induite par ces techniques sur la rentabilité de leurs productions. Tous cela parce qu'il n'existe pas de moyens de commercialisation privilégiés qui permettent une identification claire des produits issus de la lutte intégrée par rapport à ceux provenant de l'agriculture traditionnelle.

De plus, la production limitée (environ 15 % des cultures), issue des méthodes de la lutte intégrée, ne favorise pas la création dans le marché de marques identifiables, et engendre chez les producteurs la crainte d'être éliminés par la concurrence. D'ailleurs, certains sont préoccupés par l'introduction sur le marché italien de produits qui proviennent de pays sous-développés où les coûts de fabrication sont moindres, du fait de l'absence de règles en ce qui concerne la protection de l'environnement.

Enfin, les agriculteurs ont fortement regretté qu'il n'y ait pas une véritable volonté politique pour orienter les soutiens financiers en faveur de techniques agraires qui sauvegardent le milieu naturel.

Les consommateurs ont posé la question fondamentale : quelle est l'exigence primaire quand on achète un produit alimentaire ? Est-ce la qualité, entendue comme une plus-value sur le produit ? Est-ce l'absence de résidus de pesticides ou l'absence d'OGM ? Ou bien est-ce l'existence d'un prix compatible

avec les budgets des consommateurs ? Mais surtout, ces exigences divergent-elles invariablement ou peuvent-elles converger au final ?

Il a été indiqué fréquemment que la grande distribution ne favorisait pas le choix du consommateur et imposait souvent le produit en suivant uniquement des logiques de marché et l'intérêt économique. On a pu noter aussi que le consommateur avait souvent une attitude passive et qu'il n'était pas conscient de son rôle en ce qui concerne l'orientation des choix du marché et la façon dont il peut imposer des produits qui participent de la sécurité sanitaire et de la protection de l'environnement (donc ceux qui proviennent de la lutte intégrée), sans pour autant être à prix prohibitifs.

Mais, afin que cette pression du marché puisse se réaliser, le consommateur demande à identifier correctement le produit à travers des marques qui donneraient évidemment une valeur ajoutée au produit, justifiant des prix de marché plus élevés par rapport à ceux des produits traditionnels ; et cela, jusqu'à ce que la lutte intégrée devienne la règle et non l'exception, comme elle l'est actuellement.

On a aussi demandé, pendant les tables rondes, que la provenance de tous les produits soit clairement indiquée pour que le choix du consommateur soit plus conscient. Cela signifie des étiquettes plus claires, plus lisibles, plus complètes, pour que le producteur apporte les éléments qui permettent au consommateur de comparer les produits et de faire un choix éclairé.

Et puisque la grande distribution sacrifie souvent les produits de qualité par rapport à l'intérêt financier, les consommateurs ont demandé aux agriculteurs de créer des associations pour la commercialisation et des groupes d'achat, liant enfin les deux réalités : les producteurs attentifs d'un côté, et les consommateurs conscients de l'autre.

Le projet que nous avons mené, loin de résoudre le problème, a eu le mérite de formuler une série de questions et de faire émerger une alliance possible entre les agriculteurs qui respectent certains principes de production et les consommateurs. Merci.

M. Olivier de Lagarde

Merci beaucoup, Rossella, de ce discours en français. Nous allons maintenant repasser du côté français des Alpes, et commencer notre tour de France des restitutions.

Il y a eu sept visites en France. Nous commencerons avec la visite d'un élevage laitier dans le Nord de la France, chez Christel et Jean-Marie George. Je vous présente cette exploitation : une superficie de 60 hectares de surface agricole utile (SAU), quelques productions végétales, du colza, du blé tendre, de l'orge, du maïs, ainsi que des hectares de prairie, mais surtout 130 vaches laitières. L'herbe et les céréales sont destinées à l'alimentation des animaux. Le colza, lui, est destiné à des usages industriels (Diester : additif pour carburant) ou alimentaires (huile). Enfin, le lait est livré à la coopérative laitière et sera commercialisé sous la forme de briques.

Nous allons tout d'abord entendre notre consommatrice témoin.

Mme Sylvie Pradelle, UFC-Que Choisir de Toulouse

Une première constatation s'impose : une conduite de haute technicité. Une réflexion est menée sur l'alimentation animale. La ration alimentaire est adaptée pour chaque animal en fonction de ses besoins. D'autre part, en plus des traditionnelles boucles d'identification, l'agriculteur a mis autour du cou de chaque bête une puce électronique permettant un suivi précis et individualisé. Cette identification permet de savoir exactement pour chaque vache combien de lait elle a donné lors des traites et, éventuellement, s'il se produit un problème sur la traite.

Deuxième constatation : la volonté de maîtriser au maximum l'impact environnemental. Nous avons pu remarquer qu'il y avait un souci de respect de l'environnement, tant dans le domaine des productions végétales destinées à l'alimentation des animaux que dans la conduite même du troupeau.

Pour les productions végétales, on effectue des analyses de sol, des cultures intermédiaires ; de même les silos d'ensilage sont apparemment bien conçus pour éviter un ruissellement. Le bâtiment d'élevage est conçu pour une

gestion efficace des effluents. Une fosse sous ce bâtiment permet de limiter les odeurs et surtout de bien confiner ces effluents afin de pouvoir, en temps utile, récupérer pour épandage le lisier et le fumier.

Troisième constatation : une réflexion sur le bien-être animal. Le bâtiment d'élevage est aéré, il y a de l'espace, de la lumière, les vaches ne sont pas enfermées dans des cages individuelles mais vivent en liberté sur des surfaces assez importantes.

Enfin, dernière constatation : la sécurité alimentaire et l'hygiène. L'identification électronique permet, si la vache a un problème de santé, de l'extraire du troupeau et de ne pas utiliser son lait dans la collecte de l'ensemble du troupeau. Tant dans la salle de traite que dans la laiterie, les conditions d'hygiène sont strictes. Elles le sont d'autant plus que le prix payé par la coopérative, pour le lait, est fonction d'analyses faites régulièrement, ces analyses étant effectuées de façon aléatoire par un laboratoire indépendant.

Néanmoins, des questions demeurent en suspens, beaucoup d'interrogations sur l'alimentation complémentaire extérieure à l'exploitation, en particulier sur le soja et le maïs transgéniques ou pas. M. George ne peut pas certifier l'absence d'OGM dans son soja.

Quant à la qualité du produit, nous avons noté le travail sur le bien-être animal, l'hygiène, la traçabilité, la protection de l'environnement, le tout étant destiné au final à permettre une meilleure rétribution du litre de lait produit.

Or, la question essentielle est celle-ci : ces éléments apportent-ils réellement une qualité supérieure au lait ? Si oui, pourquoi ce lait est-il mélangé par la coopérative au lait produit par d'autres éleveurs ?

En fait, on s'aperçoit que les efforts faits par le producteur n'ont pas d'effet direct sur le produit acheté par le consommateur. La filière à l'aval du produit ne permet pas de maintenir à niveau la plus-value sur la qualité du produit des éleveurs.

En conclusion, le premier point important à noter est que les préoccupations des producteurs ne sont pas en opposition avec la rentabilité et la productivité économique de l'entreprise. C'était typique dans ce cas. L'informatisation s'avère un atout pour la sécurité du produit (retrait des bêtes

malades), également pour la qualité du lait, même s'il semble qu'elle soit plus liée à la typicité de la vache, à son alimentation, qu'à la façon dont elle est traitée.

Cependant, tant que l'ensemble des producteurs de lait de la coopérative ne seront pas aussi soucieux du produit que M. et Mme George, le consommateur ne pourra pas valoriser les efforts de ces derniers.

M Jean-Marie George, agriculteur FARRE du Nord

En ce qui concerne l'alimentation, j'insiste sur le fait que nos animaux broutent de l'herbe la majeure partie de l'année. Nos vaches pâturent tant que la météo le permet, c'est-à-dire d'avril à octobre. C'est seulement en hiver qu'elles sont dans les bâtiments où fourrages et céréales, que nous produisons nous-mêmes, constituent l'essentiel du menu. Au cours de la visite, nous avons montré des échantillons des différents types d'aliments qui constituent la ration de nos vaches laitières.

Seuls les aliments riches en protéines, comme le soja, le colza, ainsi que les minéraux et les vitamines sont achetés à l'extérieur. Beaucoup de questions nous ont d'ailleurs été posées concernant la présence d'OGM. Malheureusement, en tant qu'éleveurs, nous n'avons pas de réponse satisfaisante à donner car nous-mêmes n'avons pas les moyens de savoir s'il y a des OGM ou pas. Nous attendons donc avec impatience une réglementation sur l'étiquetage de l'alimentation animale qui indiquerait à l'éleveur la présence d'OGM ou non, et si oui, dans quel pourcentage.

Au sujet des bâtiments, nous avons été également questionnés sur le coût de nos installations qui, il est vrai, sont gourmandes en capitaux. C'est un choix personnel que nous avons fait là : investir afin de moderniser notre outil de travail et de le pérenniser. Nous avons misé sur une étable spacieuse, lumineuse, aérée pour un meilleur confort de nos animaux, un critère essentiel en termes de pérennité du troupeau.

Par ailleurs, depuis quelques mois, afin de limiter les odeurs lors de l'épandage, nous ajoutons au lisier des bactéries et des enzymes qui éliminent 90 % des odeurs. Cela nous coûtera environ 10 000 F par an.

La qualité, l'hygiène et la sécurité sont un souci permanent. En termes de sécurité sanitaire, beaucoup de participants semblaient ignorer les mesures draconiennes que nous prenons en matière de traçabilité, de contrôle, d'hygiène. L'un d'eux ne cacha pas son étonnement quand je lui expliquai que l'on nettoyait de fond en comble la salle de traite et tout le matériel après chaque traite, donc deux fois par jour.

Il faut savoir que la coopérative ne collecte que du lait de très bonne qualité, les contrôles sont très stricts. Il arrive que la coopérative refuse le lait de certains éleveurs pour cause de mauvaise qualité. Ces éleveurs-là, qui représentent en moyenne moins de 2 % des adhérents, font l'objet d'un plan de redressement. Les sanctions sont très sévères.

En conclusion, je pense que ce type de rencontre est plus qu'utile, c'est indispensable. Tous ces efforts, outre qu'ils sont méconnus du consommateur, ne sont pas rémunérés par nos clients directs que sont les groupements, les maquignons ou les distributeurs. Ces derniers nous réclament toujours plus de traçabilité, de qualité, ils exigent le respect de cahiers des charges toujours plus stricts, mais à aucun moment ne nous rétribuent le surplus de travail ou le surcoût engendré par certaines mesures.

Nous aimons notre métier et souhaitons l'exercer encore longtemps. Cependant, face à la surenchère des exigences et à l'absence de reconnaissance des progrès accomplis, nous souhaiterions qu'une réflexion de fond soit engagée afin de ne pas perdre courage. Je vous remercie.

M. Olivier de Lagarde

Merci beaucoup. Après le Nord de la France : le Sud. Nous nous rendons maintenant dans les Bouches-du-Rhône et, après les vaches, nous allons parler de tomates puisque, chez Max de Segonzac, on cultive les tomates, mais pas n'importe lesquelles.

Votre exploitation a une surface de quatre hectares, on cultive exclusivement des tomates qui sont produites sous serre en verre ou en bâche plastique, et sur un substrat à base de laine de roche, c'est ce que l'on appelle plus vulgairement la production hors sol.

Je donne d'abord la parole à notre consommateur témoin.

M. Alain Dornic, UFC-Que Choisir de Nice

Bonjour, il est toujours délicat de parler de tomates en face d'une audience quand on est à la tribune, mais j'essaierai d'être court.

Je pense que tout le monde a été étonné par la technicité de l'exploitant. On voit que c'est une exploitation où il y a de la réflexion, de la construction, de l'amélioration technologique. Certains ont dû aussi être impressionnés par la lutte biologique contre les prédateurs, contre les parasites, d'autres par la précision en matière de fertilisation.

Quelques-uns comme moi ont pu être intéressés par la conduite de la culture des tomates hors sol, c'est-à-dire par le fait que ces tomates, comme on vient de vous le dire, sont travaillées sur un support qui n'est pas la terre. De plus, le fait de produire sous serre autorise l'exploitant à s'affranchir des aléas climatiques afin de produire des tomates toute l'année.

La qualité est un autre élément qui nous a intéressés, surtout à partir de l'aspect variétal. De fait, la qualité des tomates produites par M. de Segonzac tient avant tout au choix variétal. Ce sont des tomates qui ont un rendement élevé, qui produisent toute l'année, qui sont de tel calibre, de telle pigmentation.

Ce choix est d'ailleurs accentué par le fait que les tomates produites bénéficient d'une certification de conformité (il faut une production qui est la même en février, en juin, en décembre, etc.)

Le goût est une question récurrente. Manger des tomates en plein mois d'avril, produites sur des pieds qui « donnent » du mois de février au mois de novembre de la même année, voilà le défi que propose l'exploitant aux consommateurs. En effet, il semble bien que les consommateurs souhaitent acheter des tomates toute l'année.

Alors, si M. de Segonzac répond à leur demande, il semble bien que ces tomates n'aient pas engendré d'enthousiasme au niveau de la dégustation. Pourquoi ? Développer une production de masse de fruits de qualité constante, bien rouges, bien durs pour résister aux manipulations, avec des calibres précis,

poussant grâce à une technicité qui permet sans doute de s'affranchir des aléas climatiques, et à produire une même qualité toute l'année, aide-t-elle à mettre sur le marché des tomates juteuses, agréables à manger, que l'on peut servir crues ? Certains répondent non.

Je remarque une incompréhension du grand public vis-à-vis de la finalité des méthodes, de la « technicisation » de l'agriculture. Le consommateur comprend les mécanismes de concurrence internationale ou bien les efforts de productivité des agriculteurs, mais il n'a pas appréhendé la « violence », c'est un mot très fort, faite à la nature, ni le degré de sophistication de certains agriculteurs.

Quand il est exposé directement à l'hyper technicité dans la production de nos produits traditionnels, les tomates dans ce cas précis, c'est le choc, c'est la méfiance. Observons que le hors sol n'a pas forcément bonne presse chez les consommateurs pour les fruits et légumes, mais aussi pour les élevages de poulets ou de veaux en batterie.

Il faudra dépenser des trésors d'imagination pour faire admettre que les techniques scientifiques, et l'on sait combien de dérives ont été consenties dans le passé par nous-mêmes, peuvent aussi être de notre côté en tant que consommateurs.

Il y a donc un fossé mais aussi une convergence d'intérêts. L'intérêt porté à une agriculture raisonnée, issue de plusieurs courants d'idées et de nouvelles techniques, semble être un point de convergence. Il est important aujourd'hui que les associations de consommateurs se positionnent sur ce créneau et éventuellement aident à l'émergence de nouveaux modes de production.

La préoccupation environnementale est un élément important qui sera sans doute à l'avenir un passage obligé pour chaque agriculteur, vous entendrez ce refrain tout le temps. Il faut qu'il commercialise ses produits, et il devra passer par-là. Néanmoins, si cette préoccupation peut être à même de rassurer les consommateurs, ce n'est pas une fin en soi. La question de la qualité des produits doit être aussi résolue.

En effet, nombreux sont ceux qui ont noté que les modes de production vertueux n'ont malheureusement pas automatiquement pour conséquence une meilleure qualité des produits. Je vous remercie.

M. Max de Segonzac, agriculteur FARRE des Bouches-du-Rhône

Il y a beaucoup d'idées reçues au sujet de la technique moderne de production dont les consommateurs se méfient. Tout d'abord, beaucoup pensent que « moderne » ne peut pas aller avec « nature ». Or, ceux qui sont entrés dans mes serres ont pu le constater : je travaille également avec la nature puisque ce sont les insectes ou les acariens qui se chargent de la santé de mes plants de tomates.

Par ailleurs, le fait de produire sur un substrat et non pas dans la terre ne correspond pas à l'idée conventionnelle. Pourtant, cette technique représente au moins deux avantages en totale adéquation avec leurs préoccupations : d'une part, la maîtrise parfaite de la nutrition des plantes dont est directement tributaire la qualité de la tomate ; d'autre part, une absence de rejets dans le milieu naturel, étant donné que toutes les eaux de drainage sont récupérées puis recyclées.

Enfin, cette modernité et cette technicité n'occultent en rien mon souci de qualité. Il faut savoir qu'avant de mettre en culture une nouvelle variété, nous réalisons des tests gustatifs auprès des consommateurs, selon deux échantillonnages. Je privilégie toujours la qualité au détriment de la quantité. Pour preuve, mon rendement au mètre carré moyen est de 10 à 30 % inférieur par rapport à d'autres pays, même par rapport à l'hexagone.

Pour ce qui est des goûts et des couleurs, sur le goût des tomates, je crois que le débat est loin d'être clos. Étant donné que l'on se situe dans le domaine du subjectif, le consommateur dit regretter le goût des tomates d'antan. Or, des études gustatives menées par l'INRA de Dijon sur le sujet démontrent que, dans les faits, les tomates issues de variétés récentes sont meilleures. Alors, que faire ?

Pour ma part, je m'applique à produire ce que le consommateur demande, sinon je ne vendrais pas mon produit. Mais avant d'arriver au consommateur, on doit satisfaire notre premier client : la distribution. Or, que nous demande la distribution ? Ce sont certes de bonnes tomates, mais il faut avant tout que les tomates soient fermes et résistantes au transport et aux manutentions. Par contre, que veut le consommateur à l'achat ? Ce sont avant tout des tomates goûteuses et juteuses. Alors, comment faire ?

En tant que producteur, c'est un défi difficile. J'essaie de me rapprocher au plus près de cette tomate parfaite : ferme, goûteuse, juteuse, en sélectionnant de

bonnes variétés et en cueillant mes fruits au plus proche de leur maturité, c'est-à-dire à 24 heures de la maturité optimale. Cela suppose qu'à l'achat le consommateur prenne soin de garder mes tomates au moins 24 heures à température ambiante avant de les déguster.

Pour conclure, je n'ai pas peur de montrer ce que je fais car je suis fier de tous les produits que je mets en marché. Je ne recherche pas un profit maximum mais une satisfaction personnelle que je trouve dans un travail bien fait. J'exerce ce métier avec passion, je ne compte ni mon temps, ni mon énergie pour viser le meilleur. Cependant, comme tout producteur, j'ai besoin de la reconnaissance et du soutien des consommateurs pour persévérer dans cette voie.

Je pense que nous avons tout intérêt à multiplier ces rencontres entre consommateurs et agriculteurs pour rétablir la vérité et la confiance, je dis bien la confiance. Il faut prendre le temps de s'écouter, de confronter nos points de vue. Notre intérêt est de s'entendre. Je vous remercie.

M. Olivier de Lagarde

Merci de témoigner de cette passion, Max de Segonzac. Après votre exploitation dans les Bouches-du-Rhône, nous restons dans le Sud de la France ; nous allons dans l'Aude pour la visite d'une exploitation de grandes cultures, chez M. et Mme Charrier.

Votre exploitation représente 96 hectares de SAU, plus 10 hectares de bois. Vous cultivez essentiellement du blé dur mais aussi du tournesol, du soja semence, du maïs semence et des haricots. Vous vivez près de Castelnaudary. Je laisse d'abord la parole à notre consommatrice témoin.

Mme Nathalie Debar, UFC-Que Choisir de Toulouse

La première question qui est venue à l'esprit des non-initiés que nous étions a porté sur le choix des productions. Il est clair que l'agriculteur a choisi ses productions en fonction des débouchés et de la valorisation qu'il pouvait en retirer. C'est ainsi qu'il préfère produire des semences et des cultures porte-graines car les rendements économiques sont plus satisfaisants, même si nous

avons pu noter que l'agriculteur maintenait une petite production de haricots, du fait de son fort lien avec le terroir.

De même, nous avons pu constater que des choix de semences à produire étaient effectués en fonction des caractéristiques du terrain, en fonction des rendements et des cultures précédemment produites sur les parcelles. En fait, l'agriculteur pratique une sorte d'assolement triennal revisité.

Les trois éléments les plus marquants de cette visite concernent la fertilisation, la protection et l'irrigation. Nous avons pu noter que la fertilisation des sols était un enjeu. Si, pour la protection de l'environnement, il est nécessaire de raisonner ces apports, financièrement il est tout aussi important de les limiter pour que le rendement économique soit optimum. Aussi, Bernard Charrier s'impose-t-il une observation continue de ses parcelles, il fait des analyses de sol pour connaître les quantités de minéraux, d'oligo-éléments et de matières organiques qui sont présents. De plus, il réalise un bilan de l'azote contenu dans les sols, il fait également des analyses de « jus », sur les blés en particulier, pour suivre l'évolution de la plante et assurer une bonne fertilisation azotée.

Tout cela permet de maîtriser la fertilisation qu'il apporte sur les parcelles et de fractionner ses apports en fonction des besoins des plantes. Ceci s'apparente à ce qui se fait dans les réseaux Ferti-Mieux.

Comme pour la fertilisation, maîtriser l'apport de produits phytosanitaires permet de diminuer les impacts en termes d'environnement et d'éviter une dépense excessive en produits chimiques. Cette préoccupation doit être saluée, surtout dans un domaine où les consommateurs savent qu'il y a souvent des abus.

En fait, sur ce point, les organismes de développement agricole peuvent apporter un soutien à l'agriculteur. En effet, des avertissements sur les données météorologiques sont disponibles, de même il existe un réseau de pièges mis en place par les services de la Protection des végétaux qui peut être utile pour raisonner les traitements.

Les productions céréalières et oléagineuses nécessitent un important apport en eau. Or, dans cette région, l'eau est un élément rare. Face à ce problème, l'agriculteur s'est associé avec sept de ses voisins pour créer une retenue collinaire de dix hectares qui accumule l'eau et permet l'irrigation des exploitations. Un véritable écosystème a ainsi été créé.

D'autre part, la station de pompage est équipée d'un compteur, pour suivre la consommation d'eau. De même, le sol est travaillé autant que possible perpendiculairement à la pente afin d'éviter le lessivage. En outre, des surfaces enherbées et des aménagements de fossés permettent de limiter l'érosion et de gérer les écoulements.

Cependant, pour des exploitants qui placent le respect de l'environnement et la protection des ressources naturelles au premier plan, comme M. Charrier, combien d'autres ne s'en préoccupent pas, ceci soit par manque de moyens financiers, soit par défaut des conditions géologiques nécessaires pour organiser la collecte ?

Aussi, au-delà même des bonnes pratiques agricoles développées dans cet exemple particulier, notre interrogation sur les modes de production pourrait se traduire ainsi : comme il y a des codes qui résument les bonnes pratiques agricoles, ne devrait-il pas y avoir un code « des bonnes conditions agricoles » ?

M. Bernard Charrier, agriculteur FARRE de l'Aude

Lors de la visite de mon exploitation, j'ai été étonné par l'intérêt que les consommateurs portaient aux relations entre l'agriculture et l'environnement. C'est bien la preuve que ces relations ne sont plus du seul ressort des spécialistes. Nos concitoyens s'y intéressent aussi, ils ont conscience que nous sommes des acteurs déterminants de l'aménagement du paysage et ils revendiquent un droit de regard sur la manière dont nous gérons le patrimoine collectif.

En ce qui concerne le débat qui a suivi, le point principal d'achoppement était la question de la rémunération de la qualité. Pour le consommateur, cette qualité va de soi, c'est un droit pour lequel aucun supplément ne doit être acquitté. Il a raison en ce qui concerne la sécurité sanitaire des produits. La qualité des produits, c'est autre chose. J'ai fait remarquer qu'un œuf vendu moins d'un franc ne pouvait pas être produit par des poules qui gambadent dans un univers bucolique. Enfermement, éclairage artificiel et farines animales sont incontournables à ce niveau de prix.

S'il est vrai que la productivité ne doit pas être atteinte par n'importe quel moyen, le prix du produit ne peut plus être le seul critère de choix. Nous devons approfondir ensemble ce débat, et d'ailleurs l'actualité nous y pousse.

Ceci dit, cela ne doit pas nous dispenser de balayer devant notre porte. La mondialisation, les médias, la grande distribution ne sont pas les seuls responsables de nos maux. Reconnaissons-le, la transparence n'est pas toujours la principale vertu de nos filières. Et, s'il y a eu des pratiques contestables, il est inadmissible qu'aucune action en justice n'ait abouti concernant les trafics sur les farines animales. Quand nous en avons la volonté, nous sommes capables de maîtriser parfaitement la logistique. En tant que producteur de semences, je peux vous affirmer que nous savons éviter les mélanges.

Il me faut répondre sur la question de l'eau : est-il raisonnable de produire des céréales et des oléagineux dans une région qui manque chroniquement d'eau ? Quelques remarques si vous le permettez : le blé dur est une céréale méditerranéenne par excellence, qui sert exclusivement à la fabrication des pâtes alimentaires, de la semoule et du couscous. Nous la cultivons, ainsi que le tournesol, à sec, une irrigation d'appoint n'intervenant qu'exceptionnellement une année sur six en moyenne.

Le maïs, le soja et le haricot sont des plantes originaires d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, qui ont besoin de chaleur et d'eau. Certes, il pleut en Picardie et en Irlande, mais on ne peut pas les y cultiver. Il ne faut pas oublier que ces plantes étaient d'ailleurs déjà arrosées par les Incas, dont la civilisation était basée sur un système d'irrigation particulièrement sophistiqué. D'ailleurs, l'agriculture est associée à l'irrigation depuis ses origines.

Le vrai problème concernant l'irrigation est de veiller à ne pas épuiser la ressource en eau. C'est une affaire compliquée. En ce qui nous concerne, nous utilisons de l'eau stockée au cours des fortes précipitations épisodiques qui caractérisent notre climat. C'est très généralement le cas de l'irrigation dans le Sud de la France où existent peu d'aquifères profonds.

En conclusion, je dirai que les échanges entre agriculteurs et consommateurs sont intéressants dans la mesure où chacun se prête au jeu de la transparence et de l'ouverture. Cela doit nous permettre de prendre conscience de nos responsabilités respectives sur ces questions de sécurité, de qualité, de modes

de production, sans pour autant oublier que les conséquences, l'activité nous le montre, peuvent être lourdes en termes humains, économiques et écologiques.

M. Olivier de Lagarde

Merci beaucoup. Nous quittons maintenant le Sud-Ouest de la France pour remonter sur les bords de la Loire. Nous allons chez M. et Mme Dupont visiter une exploitation fruitière dans le Maine-et-Loire.

Votre exploitation compte 27 hectares de SAU, 23 hectares de pommiers et de poiriers, des fruits destinés essentiellement au marché français, mais aussi à l'export, ainsi qu'une petite partie à la vente directe. Je donne la parole à notre consommateur témoin.

M. Michel Jault, UFC-Que Choisir d'Orléans

Bonjour. « Respecter l'environnement et la faune pour produire un fruit sain », telle est la devise de M. Dupont, arboriculteur près de Saumur. Trois grands principes guident la démarche de cet exploitant. D'abord, une fertilisation raisonnée : l'analyse du sol permet d'ajuster l'apport d'éléments enrichissants au bon moment, en quantité utile, et d'assurer la fertilisation en apportant des matières organiques.

Le principe de la protection raisonnée permet de garantir les cultures contre les maladies et les prédateurs. Pour ce faire, on abandonne les traitements systématiques préétablis selon un calendrier pour intervenir seulement en cas de nécessité.

Pour ce qui est de l'irrigation raisonnée, une série de capteurs mesurent le degré d'humidité du sol, ce qui permet l'utilisation optimale de l'eau, au goutte-à-goutte, par un réseau de canalisations parcourant l'ensemble de la plantation.

Cette démarche de l'agriculture raisonnée prend en compte la question de l'environnement par une approche de la notion de développement durable, et pour plus de sécurité pour le consommateur. Toutefois, l'agriculture raisonnée n'apporte pas vraiment de progrès en termes de qualité. Et lors du débat, au-delà

des questions environnementales, ce sont des exigences de qualité des produits qui ont été débattues.

En effet, et en général, la fraise est rouge mais fade, la pêche appétissante mais dure comme du béton ou à la limite de la pourriture, et la pomme insipide.

Trois éléments préoccupent les consommateurs : la cueillette à maturité, l'exigence de qualité et de diversité, la standardisation du goût.

L'élément le plus important de la qualité gustative est sans doute la cueillette à maturité. C'est dans les derniers jours de la maturation que l'amidon se transforme en sucre, que les arômes des fruits se développent. Mais les fruits mûrs sont fragiles, ils supportent mal le transport et les manipulations. C'est pour cette raison que la grande distribution exige des fruits cueillis en début de maturation, voire carrément vert, pour leur faire supporter ces inconvénients.

Concernant l'exigence de qualité, l'amélioration demandée par le consommateur passe, pour le producteur, par le choix qu'il fera des variétés, conformes aux conditions climatiques, ainsi qu'aux caractéristiques du sol de son exploitation, afin que chaque produit exprime pleinement ses qualités organoleptiques et nutritionnelles. Il recherchera la production du fruit plus typique et saisonnier demandé par une certaine catégorie d'acheteurs à côté d'une production de masse.

Le troisième point, qui à mon avis est quand même très inquiétant, c'est la standardisation du goût. En privilégiant l'aspect esthétique au détriment du goût, il faut bien dire que chacun a sa part de responsabilités, les sélectionneurs, les producteurs, les distributeurs et même les consommateurs, quand ils choisissent des produits « tape-à-l'œil » qu'ils manipulent exagérément.

Nous allons tout droit vers une standardisation du goût. Cette démarche, favorisée par la grande distribution pour des questions de rentabilité et de facilité, est dommageable aussi bien pour les producteurs que pour les consommateurs. Pour les producteurs, qui s'exposent à une concurrence accrue au niveau de la commercialisation, puisque la notion de qualité gustative et la spécificité de son produit seront nivelées ; pour les consommateurs qui, devant une production standardisée, auront tendance à se détourner vers d'autres produits, faute de pouvoir trouver suffisamment de choix dans les variétés offertes. Il faut garder à l'esprit que, malheureusement, la consommation de fruits a tendance à diminuer.

Mme Lambert, présidente de FARRE, nous a déclaré à Saumur : « Nous produirons ce que demande le consommateur. » Le consommateur a envie de lui répondre : « Chiche ! » Je vous remercie.

M. Bruno Dupont, arboriculteur FARRE du Maine-et-Loire

Bonjour à tous. Il est vrai que, comme l'a dit la présidente Lambert, on reste toujours sur un sentiment de frustration quand on reçoit des consommateurs, parce que l'on a beaucoup de choses à exprimer. On s'est beaucoup attardé sur ce qu'était la production fruitière intégrée, mais je voudrais revenir sur deux points importants qui ont été soulignés : la variété et le goût.

Des variétés pour chaque type de consommateur : en ce qui concerne la diversité des variétés, je pense qu'il y a du choix. Il est vrai cependant que bon nombre de variétés anciennes ne sont pas disponibles en grande distribution, mais on les trouve encore sur les marchés de villages ou chez les fruitiers. Elles se retrouvent dans les points de vente de proximité, car ce sont des variétés liées au terroir, qui correspondent à une demande locale. D'autre part, il faut avoir également à l'esprit qu'un producteur de fruits doit être capable de vendre ses produits en France, certes, mais également à l'étranger.

La qualité se décline en de nombreux critères : toutes les études menées sur le sujet le prouvent. Le premier critère de qualité qui va conditionner l'acte d'achat, c'est la qualité esthétique du produit : la forme, la couleur, la brillance, l'absence de taches ou de coups, ce n'est pas forcément une garantie en termes de goût, on est bien d'accord. En fait, il faudrait que le consommateur puisse goûter le fruit afin de mieux orienter son choix, c'est peut-être une idée à creuser.

Pour ce qui est de la qualité gustative des pommes, elle est perçue de manière différente, selon que l'on est plus ou moins sensible au goût acidulé ou sucré, à l'aspect croquant ou légèrement farineux, juteux, bref l'éventail est assez large. Certaines variétés privilégieront plutôt l'un ou l'autre de ces critères, mais encore faut-il que chacun puisse reconnaître la variété qui lui convient le mieux. Il y a là certainement un effort à faire en matière d'information du consommateur.

Je voudrais faire une petite remarque à ce sujet : dans la grande distribution, nous sommes le seul rayon qui n'a pas un vendeur conseiller. On a

du fromage à la coupe, de la viande, du poisson, et malheureusement pas encore de conseiller au niveau des fruits et légumes.

Un autre point que doit prendre en compte le consommateur, c'est la saisonnalité des produits. Le consommateur souhaite trouver des pommes, des poires toute l'année. Eh bien, nous nous adaptons. Nous privilégions les variétés à cycle long, c'est-à-dire dont la production s'étalera dans le temps, comme c'est le cas de la golden, par exemple, qui correspond encore aujourd'hui à 40 % des achats des consommateurs. Elle a le pouvoir de se conserver plusieurs mois, mais il est clair qu'une golden consommée au mois de mars sera toujours moins savoureuse qu'une golden cueillie proche de la maturité, et consommée en octobre. Le fruit est un produit vivant qui évolue dans le temps.

Pour ce qui est des efforts de la part des producteurs et des consommateurs, au sein de la profession arboricole, nous nous efforçons d'éliminer la non-qualité. Pour cela, nous supprimons des variétés jugées médiocres et décourageons la plantation de vergers dans les zones où le terrain ne s'y prête pas, c'est un véritable travail de fond. Cependant, malgré tous nos efforts, nous ne pourrons jamais satisfaire complètement un consommateur si celui-ci reste sur une notion du goût idéalisée.

Pour conclure, il est clair que, en tant que consommateurs, vous avez des exigences, elles sont nombreuses et concernent aussi bien le mode de production que la qualité des fruits. En tant que producteurs, nous avons des devoirs : satisfaire ces exigences.

Cependant, nous avons également de nombreuses contraintes d'ordre humain, économique, climatique, qui font que, très souvent, nous faisons ce que nous pouvons, mais pas toujours ce que nous voulons. Nous sommes très attentifs à vos souhaits. Nous y travaillons tous les jours un peu plus. Merci.

M. Olivier de Lagarde

Merci beaucoup, Bruno Dupont, et mangez des pommes ! C'est un slogan qui était à la mode.

Nous changeons complètement de produit, puisque nous allons visiter un vignoble en Côte-d'Or, chez Bernard, Monique et Sophie Labry. Vous habitez à une quinzaine de kilomètres de Beaune, votre vignoble fait une quinzaine d'hectares de SAU, vos vignes sont en cépage, en Pinot noir, Aligoté, Chardonnay et Gamay. La vinification est faite sur place et la commercialisation du vin est réalisée en vente directe ou à l'export.

Signalons que la visite s'est faite en présence de François Patriat, qui n'était pas encore ministre, il n'était que député de la Côte-d'Or (si l'on peut dire), preuve en tout cas que ces sujets l'intéressent. Je passe la parole à notre consommatrice témoin.

Mme Denise Lespinasse, UFC-Que Choisir de Mâcon

Une des spécificités de la vigne tient à la nécessité d'observer en permanence le développement du produit afin de s'assurer de sa bonne santé, donc de sa qualité. Dans ce type de production, l'enjeu majeur touche à la protection du végétal.

En ce qui concerne la protection du vignoble, c'est avec une certaine satisfaction que les consommateurs ont noté qu'il existait des méthodes pour réduire au minimum l'utilisation des produits de protection des plantes. En particulier, nous avons été tout à fait intéressés par les techniques de piégeage du ver de la grappe, ou l'utilisation des typhlodromes (acariens) dans le combat contre les acariens rouges.

Pour ce qui est de la fertilisation, nous avons été assez satisfaits de voir qu'elle était adaptée aux besoins de la plante, que des analyses de sol, de feuilles, étaient faites afin de connaître au mieux les besoins. Nous avons apprécié qu'une partie des déchets liés à la vinification soit réutilisée comme compost pour la vigne. La fertilisation, comme la protection du vignoble, nécessite de la part du producteur un suivi de tous les instants ; mais, à partir du moment où le vigneron s'engage à raisonner ses traitements et ses apports, il s'oblige à suivre au plus près l'évolution de ses productions.

Nous avons pu constater que la conduite de la vigne de M. Labry l'obligeait à une présence permanente sur le terrain, pour étudier avec soin et

parfois même à la loupe l'évolution du raisin. De même, il faut constater que ces techniques nécessitent en permanence une formation actualisée du vigneron. Dans ce domaine, les structures professionnelles agricoles de développement ont un rôle essentiel à jouer.

Les méthodes de vinification posent la question des effluents et du traitement des déchets liés à la fabrication du vin. C'est un bon point de constater que, sur cette exploitation, ces déchets servent à la fertilisation du terrain. Il faut noter que l'enherbement des vignes peut participer à la lutte contre l'érosion des sols et peut contribuer au maintien d'une faune auxiliaire constituée des prédateurs naturels des ravageurs de la vigne.

La conduite en lyre de la vigne, pratiquée sur cette exploitation, semble aussi assurer une meilleure ventilation des grappes, ainsi qu'une meilleure exposition des raisins au soleil, ce qui a pour conséquence de diminuer les risques de maladie, donc les traitements.

Au-delà de tous ces différents constats, quels enseignements tirer ? Nous nous interrogeons sur les possibilités d'informer et de former l'ensemble des vignerons aux techniques de protection qui minimisent l'utilisation des pesticides. En effet, à l'image de ce que nous avons vu chez M. Labry, nous pensons qu'il est possible de concilier production et respect de l'environnement. La fabrication du vin est source de déchets qu'il faut traiter au mieux.

Au-delà de la qualité du vin produit, nous avons de véritables exigences en ce qui concerne le respect de l'environnement par les pratiques agricoles. Aussi nous nous préoccupons, dans des régions à forte production, de la façon dont les effluents sont éliminés, notamment ceux liés au nettoyage des différentes cuves du pressoir.

La qualité du vin tient beaucoup au mode de vinification mais aussi au savoir-faire du producteur. Malheureusement, les bonnes pratiques agricoles n'induisent en revanche à nos yeux aucune plus-value sur la qualité. Or, il faut que la plus-value environnementale de ces bonnes pratiques soit valorisable, comment ?

C'est une question qui devrait être abordée dans les instances professionnelles et à l'INAO (Institut national des appellations d'origine), afin

que les producteurs qui ne se préoccuperaient pas de cet aspect de leur travail (contrairement à Bernard Labry), soient fortement incités à s'en soucier.

M. Bernard Labry, viticulteur FARRE de la Côte-d'Or

Concernant la viticulture raisonnée en Bourgogne, je suis heureux d'avoir pu expliquer la manière dont je travaille, et notamment parler des outils que j'utilise pour minimiser l'utilisation des pesticides. On a bien sûr recours aux pièges à phéromones, qui permettent de compter les vers de la grappe et de raisonner notre traitement. Il existe aussi des modèles informatiques qui nous aident à appréhender le risque d'apparition de maladies, c'est surtout pour le mildiou que cela marche. Des chercheurs continuent de travailler sur le sujet, ils améliorent les modèles existants, ils cherchent à en mettre d'autres au point.

Il faut savoir que ceux qui fonctionnent bien sont déjà pas mal utilisés par l'ensemble des producteurs, surtout grâce à la vulgarisation que tous les techniciens mettent à notre disposition. Vous avez parlé des eaux de rinçage lors de la vinification, je trouve que, pour un débat sur la vigne et le vin, on a beaucoup parlé d'eau.

Il y a le problème de l'érosion, c'est vrai, l'érosion des sols. En ce qui nous concerne, nous avons trouvé la solution en semant de l'herbe dans nos vignes et cela règle bien le problème. Et tous nos visiteurs ont su apprécier, ils ont vu que cela marchait bien.

En ce qui concerne les rejets de nos cuveries, aucun rejet ne va directement dans le ruisseau d'à côté, toutes les eaux de lavage et tous les déchets issus de la vinification sont récupérés dans une cuve, et l'on emporte cela dans une vigne à la fin des vendanges.

La majorité de nos collègues viticulteurs suivent un chemin semblable, la loi sur l'eau nous y pousse, et ceux qui font de la résistance doivent s'acquitter d'une amende. En ce qui concerne la généralisation de ces pratiques, il faut savoir que la profession viticole y est très sensible et très attachée. Depuis longtemps, il existe des groupes de viticulture raisonnée. En Côte-d'Or, une douzaine ou une quinzaine de groupes rassemblent des viticulteurs et des techniciens spécialisés.

Sur le plan national, les organismes techniques viennent de publier un référentiel concernant la production raisonnée du raisin. Ce référentiel est mis à la disposition de tous les viticulteurs qui désirent progresser dans cette voie. Et, par ailleurs, l'INAO a entamé une réflexion avec les différents syndicats d'appellation afin que ceux-ci intègrent dans leur décret de contrôle, dans leur décret d'appellation, des notions de respect de l'environnement.

En conclusion, lors de la visite de mon vignoble et du débat qui a suivi, il m'a semblé que les consommateurs étaient très attentifs à nos préoccupations. Ils se sont intéressés aussi bien à la protection, à la fertilisation de la vigne, qu'au mode de conduite adopté. A ce sujet, j'ai pu constater qu'ils prenaient très au sérieux le mode de conduite de la vigne en lyre, qui fait aujourd'hui débat dans la profession.

J'ai cru comprendre que l'on était partenaire pour gérer un patrimoine commun : la nature. Personnellement, cette rencontre m'a été très utile et m'a permis de découvrir des interlocuteurs qui ne sont pas que des consommateurs, mais également des voisins passionnés et attachés à notre patrimoine viticole. Merci.

M. Olivier de Lagarde

Merci, Bernard Labry. Vous trouviez que l'on parlait beaucoup d'eau lors de la visite de votre exploitation, nous allons encore parler un peu d'eau, puisque nous nous rendons maintenant en Bretagne, dans les Côtes-d'Armor, pour visiter un élevage porcin, chez Michel, Pierrette et Manuel Bouget.

Nous sommes à quelques kilomètres de Guingamp, votre exploitation fait une centaine d'hectares de SAU, vous élevez 4 500 porcs charcutiers dans l'année, vous faites également de la production végétale (maïs, blé tendre, avoine) ; la totalité de cette production est utilisée dans l'alimentation des animaux.

Tout d'abord, nous écoutons la consommatrice témoin.

Mme Françoise Hurson-L'Hôtelier, UFC-Que Choisir de Saint-Brieuc

La Bretagne, en particulier le département des Côtes-d'Armor, est caractérisée par un mode de production dominant, et définie par une intensification des processus productifs. Aussi, aller visiter cette exploitation porcine hors sol était pour nous une expérience essentielle.

Depuis longtemps, nous dénonçons les pratiques et les modes de production qui mettent à mal pour des années l'environnement et l'écosystème. Le respect de l'environnement est devenu une préoccupation majeure des consommateurs, il est urgent de réconcilier l'agriculture et la production durable des ressources, urgent de repenser les méthodes de production en conciliant les impératifs économiques capables d'apporter la confiance nécessaire, le degré de satisfaction.

Les consommateurs ont besoin de réassurance, ils ont de plus en plus tendance à privilégier, dans leurs achats, les produits issus d'une démarche qualité. Tels sont les éléments majeurs qui nous sont apparus.

Tout d'abord, la production de porcs en Bretagne n'est pas inconciliable avec la maîtrise et le respect de l'environnement. Le lien entre la production hors sol, la production de céréales et la fabrication des aliments semble être le canevas idéal pour maîtriser l'impact environnemental. En effet, en estimant les capacités de production de l'élevage à partir des possibilités de production en céréales et des surfaces nécessaires à l'épandage du lisier, on se prémunit des dérives.

La boucle végétal-animal-végétal, alliée à une politique de développement de l'élevage, est certainement la voie la plus susceptible de rencontrer l'approbation des consommateurs.

Nous avons pu aussi constater que le métier d'agriculteur nécessitait une capacité technologique importante. La génétique, la fabrication des aliments, le suivi des cultures, sont des éléments qui font appel à un savoir-faire. Analyser les productions végétales, étudier, observer les cultures, calculer les apports en fertilisation, suivre l'évolution des animaux sont autant d'actions et d'engagements essentiels du producteur, s'il veut démontrer qu'il est capable de modifier ses pratiques agricoles.

Force est de constater qu'un autre point important, majeur, de cette rencontre, a été l'expression du besoin de reconnaissance des agriculteurs. Le regard porté sur le système productif breton n'est pas exempt de critiques, les agriculteurs ont le sentiment d'être mal aimés et incompris. Cette problématique tient à l'image désastreuse en termes d'environnement, déficit d'image renforcé par l'impact des médias. On peut faire état d'un défi collectif qui, s'il n'était pas à relever, pourrait conduire l'agriculture à une perte d'identité.

Au final, quels sont les constats ? Les consommateurs de Bretagne sont profondément inquiets face à la dégradation de leur environnement. S'ils reconnaissent que les activités agricoles constituent l'un des piliers sur lesquels s'est appuyé l'essor de la Bretagne ces dernières décennies, ils en mesurent les effets pervers.

La technicité de l'agriculture peut répondre au défi environnemental, nous sommes conscients que cela représente un coût mais, au fond, la non-qualité représente pour l'ensemble de la société un coût encore plus élevé. Cette technicité n'est pas suffisante, il faut normaliser les bonnes pratiques agricoles avec un système de contrôle et un système de sanctions pour les mauvaises pratiques et, d'autre part, valoriser le lien avec le sol, même pour des élevages hors sol.

Pourquoi ne pas rendre obligatoire une part importante de la production pour l'alimentation des animaux sur l'exploitation même ? On pourrait mieux gérer les déjections animales et mieux aborder la question de l'alimentation des animaux.

Justement, l'alimentation est le dernier point majeur. Il est en outre d'actualité. Alors que nous étions sur une exploitation exemplaire en termes de lien au sol, nous avons pu constater que la maîtrise de l'alimentation s'arrêtait au niveau de l'agrofourriture. Qu'en est-il de l'utilisation des OGM ? Alors que cette exploitation utilisait des farines de poisson pour les truies, par quoi sont-elles remplacées ? Merci.

M. Michel Bouget, éleveur FARRE des Côtes-d'Armor

Je tire un bilan assez mitigé de cette visite. Concernant la visite de l'exploitation, je pense d'abord qu'une heure et quart pour faire le tour d'un élevage et d'une fabrique d'aliments, est un délai beaucoup trop court pour donner des explications complètes sur la production porcine. Mes collègues et moi, nous nous sommes sentis frustrés, et je pense que c'est également un sentiment partagé par beaucoup de visiteurs.

Par ailleurs, nous avons été également déçus par la discussion en salle. En fait, il n'y a pas eu de débat. On s'attendait à ce que les griefs reprochés aux élevages porcins bretons soient débattus. C'est dommage car je pense que nous avons là l'occasion de mettre à plat, de lever certains tabous, ou bien de se rendre à certaines évidences, d'un côté comme de l'autre.

Nos efforts ne sont pas reconnus. Il était important pour nous d'être transparents et de donner un maximum d'éléments aux consommateurs afin qu'ils se forment leur propre opinion. Nombreux sont les éleveurs bretons à avoir pris conscience des enjeux environnementaux liés à leur activité. Dans mon exploitation, en ce qui concerne la problématique des nitrates par exemple, j'applique un certain nombre de mesures préconisées par la profession. La répartition du lisier dans deux fosses de stockage couvertes, dont l'une est située au cœur des parcelles où a lieu l'épandage, est un atout en termes de gestion des épandages.

De même, la mesure systématique du taux d'azote contenu dans les lisiers permet d'ajuster les doses en fonction des besoins de la plante. L'épandage du lisier sur des cultures de blé, par exemple, permet à la plante d'utiliser au mieux l'azote qu'il contient. Cette pratique est toutefois récente car elle a nécessité la conception d'un matériel tout à fait spécifique. L'implantation d'un couvert végétal en hiver permet de ne pas laisser les sols nus en période de fortes pluies, et de limiter ainsi le risque d'érosion des sols et le lessivage des nitrates dans la nappe phréatique. Il m'en coûte cependant environ 350 F de l'hectare.

Je ne suis pas le seul à recourir à toutes ces pratiques. Cependant, il ne faut pas croire que cela nécessite forcément des investissements importants, c'est avant tout une question de bon sens. Par ailleurs, la profession agricole bretonne nous encourage, notamment au travers des actions « bassins versants », et des

conseillers agronomes sont mis à notre disposition. Bien faire notre travail est source d'une satisfaction personnelle. Cependant, étant donné l'absence de résultats mesurables pour le moment, j'éprouve parfois un certain découragement.

Pourtant, l'alimentation des porcs est adaptée sur mesure. Je tiens à souligner que nous produisons près de 80 % des aliments donnés à nos animaux. Nous connaissons d'autant mieux la composition de la ration que nous la faisons analyser régulièrement, les céréales en particulier, pour connaître la valeur nutritive exacte.

Les 20 % des aliments achetés concernent les aliments pour les porcelets premier âge, les minéraux, les vitamines et des protéines sous forme de soja et, avant leur interdiction, sous forme de farines de poisson pour les truies. Ces dernières entraient dans la composition des rations des truies. Aujourd'hui, nous les avons remplacées par des tourteaux de lin, de la méthionine, de la lysine, des acides aminés de synthèse.

En conclusion, je regrette que mon élevage ait été perçu comme un « élevage modèle », voire « hors norme ». Je suis loin d'être au « top du top » comme cela a été dit dans la presse. Je pense que beaucoup d'autres éleveurs ont le même souci du travail bien fait. Je ne suis qu'un témoin prêt à discuter, à expliquer, et je pense qu'il est nécessaire d'ouvrir nos fermes. Mes collègues et moi, nous sommes prêts à vous accueillir à nouveau quand vous le voulez. Je vous remercie.

M. Olivier de Lagarde

Merci beaucoup de cette invitation, Michel Bouget, et merci de votre témoignage. Nous restons dans le domaine de l'élevage, même si l'on change un peu d'échelle. Après vos 100 hectares de SAU, nous passons à une exploitation beaucoup plus petite.

Nous sommes chez Christophe Labour, dans un élevage de poulets, en Loire-Atlantique. Il s'agit d'une exploitation d'un hectare de SAU, dont 2 000 m² de bâtiment. Vous produisez, vous élevez 80 000 poulets et 18 000 dindes chaque année. Nous allons d'abord écouter notre consommatrice témoin.

Mme Yvette Chaberlot, UFC-Que Choisir de Nantes

Notre impression première, c'est l'absence de lien au sol. Christophe Labour produit par an environ 80 000 poulets et 18 000 dindes certifiés, sur un hectare seulement de terrain, dont 2 000 m² réservés pour la surface des deux bâtiments.

Pour la première fois, nous avons constaté que ces productions, au-delà de la question de la qualité, peuvent s'affranchir du lien avec la terre. Ce fut un choc bénéfique car il nous a permis d'évaluer ces modes de production. Les poulets et les dindes ne sortent jamais des bâtiments durant leur engraissement. Ils arrivent poussin à trois jours et repartent, de nuit généralement, directement vers l'abattoir de la coopérative pour y être tués et conditionnés pour la commercialisation.

L'absence de terrain pose la question du traitement des effluents de ces animaux. Certes, Christophe Labour a déposé un plan d'épandage avec des agriculteurs voisins pour gérer le traitement des déjections de ses animaux. Si nous n'avons aucun doute sur l'équilibre et la viabilité de ce plan, nous nous interrogeons sur un système qui fait intervenir de nouvelles personnes et qui dilue la chaîne des responsabilités.

Dans ce domaine, il nous semblerait souhaitable que, lorsque l'on valide des plans d'épandage multisites et multi-exploitants, les responsabilités des uns et des autres soient liées et que, si l'un des intervenants s'engage dans une démarche de progrès, l'ensemble des partenaires le fasse aussi.

La troisième interrogation porte sur l'alimentation des animaux, sujet d'actualité. Les farines animales vont bientôt être absentes des aliments pour les poulets et les dindes de cet exploitant. Elles doivent l'être également dans tous les élevages d'Europe. Où trouver les protéines nécessaires ailleurs que dans les produits importés dont on sait qu'ils sont OGM ? Les consommateurs ne sont pas forcément opposés aux aliments transgéniques, mais ils souhaitent que des études soient réalisées sur les conséquences de leur consommation, de même pour les animaux d'élevage, car ce sont eux qui, pour l'instant, sont « gorgés » d'OGM.

Au final, on constate que les productions hors sols en volaille offrent des marges de manœuvre limitées à l'éleveur et dépendent absolument de la qualité du cahier des charges sur lequel elles reposent. Il investit dans ses bâtiments et assure tous les risques. Le groupe dont il dépend lui fournit les poussins et les

aliments. Ensuite, il lui achète les poulets et les dindes au prix assez bas fixé à l'avance. L'éleveur n'est pour le groupe qu'un prestataire de service. Ce système n'est pas neutre sur le plan social. On vient de le voir avec la faillite du groupe Bourgoin.

Autre interrogation : ce que fait l'éleveur chez qui nous sommes allés ne nous paraît pas difficile à mettre en œuvre. Or, on entend parler partout des conséquences désastreuses sur l'environnement et l'écosystème de ces productions. Est-ce donc à dire que les autres producteurs de volailles ne font même pas ce que fait Christophe Labour ? Alors, qu'attendent les pouvoirs publics pour assurer les contrôles de ces établissements ?

Pour conclure sur une note optimiste, nous devons reconnaître que ce système a permis à ce jeune homme dynamique de trouver un équilibre économique, tout en respectant à son niveau l'environnement. Et cela, c'est déjà très important.

M. Christophe Labour, agriculteur FARRE de Loire-Atlantique

Bonjour à tous. J'ai adhéré au réseau FARRE dans l'intention d'ouvrir mon exploitation à ceux qui auraient la curiosité de venir s'informer sur la façon de produire des poulets et des dindes de chair hors sol. Grâce à ce système de production hors sol, comme l'a dit Yvette Chaberlot, j'ai créé mon propre emploi. Il est vrai que ma production n'est pas liée au sol dans la mesure où je ne produis aucune céréale.

Je n'avais pas de possibilité d'investir dans des surfaces agricoles lors de mon installation en 1992 ; cependant, le lien au sol existe via l'épandage des déjections qui se fait selon un plan d'épandage très strict, que respectent les trois collègues avec qui j'ai passé des contrats.

L'éleveur peut-il être acteur ? Oui. Certes, dans ce type de système qui nous lie à notre groupement, les marges de manœuvre de l'éleveur sont étroites. Cependant, l'éleveur a son mot à dire. En ce qui me concerne, je suis délégué de la commission des volailles du groupe Gastronomes, avec qui je travaille. Une fois par trimestre environ, on se rencontre entre responsables du groupe et délégués de zones. Et, lors de ces rencontres, on discute de tous les problèmes techniques,

économiques mais également de la qualité des produits. D'ailleurs, actuellement, nous sommes en pleine négociation des futurs contrats 2001. Et croyez bien que l'on fait tout pour peser dans la balance.

Nous sommes aussi tenus de respecter un cahier des charges rigoureux. Nous travaillons sous contrat comme cela se fait dans beaucoup de productions agricoles, et pas uniquement en volailles : le producteur de lait vend son lait à la laiterie sous contrat, il en a toujours été ainsi, comme pour les volailles. Il faut peut-être aussi rappeler que les Conseils d'administration dans les coopératives sont toujours composés d'agriculteurs.

Pour ce qui est de l'impact de ce type d'élevage sur l'environnement, je tiens à rappeler que la réglementation est très stricte en la matière. Mon élevage est une installation classée soumise à autorisation comme tout élevage de poulets ou de dindes, qu'il soit standard ou autre, supérieur à 20 000 animaux présents sur l'exploitation en même temps.

Toutes les parcelles qui ont été reconnues aptes à recevoir les fumiers l'ont été après une étude agropédologique, et ont donc obtenu l'autorisation de la préfecture. J'ai passé un contrat avec trois de mes voisins qui utilisent le fumier de mon élevage pour fertiliser leurs terres. En contrepartie, ils me fournissent la paille nécessaire à la litière de mes volailles. Ils s'engagent à respecter un plan d'épandage conformément à la réglementation.

Je respecte également des règles très strictes en matière d'hygiène des bâtiments et des animaux, d'où l'existence d'un sas d'entrée et d'un revêtement d'une tenue spéciale permettant d'éviter l'introduction de germes pathogènes dans l'élevage. Après chaque départ des poulets ou des dindes, le bâtiment est nettoyé et désinfecté de fond en comble.

J'insiste sur le fait que je n'ai absolument rien à cacher. Concernant la qualité des produits, je pense que les consommateurs présents ont bien compris que, face aux besoins différents qu'ils expriment, nous nous efforçons de les satisfaire par des produits adaptés. Pour ma part, la volaille standard certifiée correspond à une demande précise. Je m'applique à élever ces animaux selon un cahier des charges strict, dans lequel le souci de sécurité alimentaire et de qualité sont omniprésents.

Je suis fier de mon produit. D'ailleurs, lors de repas entre amis à la maison, nous avons souvent le plaisir, avec mon épouse, de faire déguster des poulets ou des dindes de l'exploitation, et nous sommes très attentifs à ce qu'en pensent nos convives en général.

Concernant l'impact de ce type d'élevage sur l'environnement, il est certain qu'il n'y a pas de gendarme derrière chaque agriculteur. Mais il faut cesser de tout peindre en noir. Nous sommes nombreux à faire consciencieusement notre métier, il est regrettable que l'irresponsabilité de certains, qui, malheureusement, peut être dommageable pour le milieu naturel, donne une si mauvaise image de notre métier. Merci.

M. Olivier de Lagarde

Merci beaucoup, Christophe Labour. Merci également à tous nos intervenants, consommateurs, exploitants. Je crois que réussir à faire passer autant de passion en trois minutes était une gageure, vous vous êtes fort bien débrouillés.

Nous allons maintenant passer à la partie débat de notre après-midi : quelle sécurité sanitaire ? Quelle qualité ? Quels modes de production pour demain ? Vaste sujet, direz-vous.

Avant de donner la parole à la salle, je vais me tourner vers les personnes qui ne sont pas encore intervenues à la tribune, tout d'abord Jean-Jacques Rateau, si vous voulez dire quelques mots.

M. Jean-Jacques Rateau, conseiller pour la politique des consommateurs, DG SANCO, Commission européenne

Je voudrais vous apporter les salutations de M. David Birn, mon commissaire, qui sera très satisfait d'apprendre comment vous avez dépensé les euros de notre direction générale SANCO.

Mais je voudrais aussi adresser toutes nos félicitations à Mme Nicoli et à Mme Lambert parce que, effectivement, au cours des années que j'ai passées à la

Commission européenne, c'est-à-dire une douzaine d'années dans les industries agroalimentaires, six ans à l'agriculture et une dizaine d'années à la direction générale des Consommateurs, j'ai pu constater l'excellence des relations qui existaient entre les organisations de consommateurs et les industries agroalimentaires et leurs productions ; mais en revanche les relations quelconques, voire mauvaises qui existaient entre les organisations de consommateurs et le monde agricole, et cela surtout dans les pays d'Europe du Nord.

Quand on observe la situation au niveau des citoyens, la réaction est plutôt inverse, c'est-à-dire que le citoyen, le consommateur, n'a guère d'attrait pour l'industrie en général et pour la production industrielle, quelle que soit d'ailleurs sa qualité, qui est d'ailleurs, la plupart du temps, tout à fait remarquable.

En revanche, le consommateur, le citoyen, et vous en êtes témoins, a une opinion généralement très positive du monde agricole, du mode de production agricole, ce qui explique en particulier les succès de la Foire agricole de Paris, du tourisme à la ferme ou des enquêtes comme celle qui vient de s'effectuer.

Alors, pourquoi une telle situation ? Je crois que, historiquement parlant, depuis que le marché commun existe, comme on disait en 1958, les agriculteurs, conscients de la force politique qu'ils représentent, notamment en France, ont concentré l'essentiel de leurs actions vers le renforcement de leurs relations avec le monde politique, avec l'administration, avec les responsables de la politique agricole commune, alors qu'ils ont négligé très fortement leurs relations avec le marché et avec les organisations de consommateurs.

J'espère que l'action qui a été engagée aujourd'hui, et les actions que vous conduisez tous les jours, améliorera quelque peu cette situation et permettra d'établir un pont entre le monde des agriculteurs et le monde des consommateurs. C'est pour cela que je vous adressai toutes mes félicitations.

Cela étant, pour améliorer la situation, il faudra encore beaucoup d'efforts. Dans le cadre des discussions qui ont eu lieu sur *L'Agenda 2000*, un document que nous avons publié à la Commission européenne en vue de renforcer et d'élargir l'Union européenne, les débats ayant eu lieu de 1997 à 1999, les réactions des organisations de consommateurs, qui se sont exprimées dans un avis en décembre 1998, ont été très négatives à l'égard de la situation actuelle de

l'agriculture, du monde agricole, déplorant l'insuffisance des méthodes que nous préconisons dans notre Commission pour améliorer la situation, alors que celles-ci étaient quand même assez draconiennes, ainsi que l'insuffisance des mesures que nous prenions dans le cadre de la réforme de la politique agricole commune.

Je crois qu'il ne faut pas rejeter le débat entre consommateurs et agriculteurs. En effet, à la Commission européenne, nous sommes tout à fait conscients des grandes responsabilités que nous avons dans la situation actuelle. Et nous essayons d'améliorer la situation, c'était le cas avec *L'Agenda 2000* dont je viens de parler. Cependant, à la suite de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine, la crise de la vache folle, mais aussi de la crise de la dioxine qui a secoué la Belgique, des boues d'épuration qui ont été très critiquées en France, nous avons pris la décision de faire de la sécurité alimentaire l'un des objectifs prioritaires de la Commission européenne.

C'est ce qu'a déclaré Jacques Santer en février 1997, à l'issue de l'enquête du Parlement européen dans le cadre de la crise de la vache folle, avec le soutien d'Emma Bonino*, qui était notre commissaire d'alors ; c'est l'engagement qu'a confirmé Romano Prodi lorsqu'il s'est présenté devant le Parlement européen en mars 1999, et c'est enfin la décision qu'a prise M. David Birn, notre commissaire, en septembre 1999, en faisant établir un livre blanc sur la sécurité alimentaire, qui sera en quelque sorte la charte de la sécurité alimentaire pour l'Union européenne au cours des prochaines années.

Ce livre blanc concerne essentiellement la reprise de la réglementation communautaire puisque, comme vous pouvez l'imaginer, depuis 1960, on avait besoin d'actualiser, de compléter, d'harmoniser tout ce que nous avons produit dans le secteur de la réglementation communautaire.

A titre d'exemple, nous avons décidé de ne faire qu'une seule politique alimentaire de la fourche à la fourchette, mais en incluant par exemple l'alimentation animale avec l'alimentation humaine. Cela signifie qu'il n'y aura plus qu'une seule législation alimentaire qui couvrira l'ensemble de la production, de la fourche à la fourchette.

D'autre part, cette législation tendra à faire glisser progressivement le concept de politique agricole commune, qui perdurera, rassurez-vous, Messieurs les agriculteurs, au concept de politique alimentaire, incluant l'ensemble des

aspects agroalimentaires. C'est donc l'aspect réglementation communautaire qui est une partie essentielle de notre livre blanc.

D'autre part, l'autorité alimentaire européenne sera en quelque sorte une agence scientifique européenne indépendante, avec un très haut degré d'excellence, de compétence ; elle aura son propre budget et elle établira, on a beaucoup parlé de transparence tout à l'heure, une très forte transparence entre tous les secteurs, bien entendu entre les États membres et l'autorité alimentaire européenne, avec la Commission, mais aussi avec les organisations de consommateurs, qui pourront aisément visualiser les responsables de la recherche alimentaire au niveau européen.

Voilà ce que je voulais vous dire en guise d'introduction, je pourrai répondre à quelques questions ensuite. Je crois que c'est extrêmement important. Nous essayons d'associer le plus possible les organisations de consommateurs à cette politique alimentaire que nous sommes en train de construire.

Je pense que nous devrions ainsi, et je crois que les présentations que nous avons entendues tout à l'heure le démontrent, avec de gros efforts, réhabiliter complètement l'image de l'agriculture aux yeux des organisations de consommateurs, image que l'on retrouve au niveau des médias ; l'image qui est actuellement la sienne n'est pas celle qu'elle mérite. Merci beaucoup.

M. Olivier de Lagarde

Je passe la parole à Jean-Yves Martin. Je rappelle que vous remplacez Mme Geslain-Lanelle.

M. Jean-Yves Martin, direction générale de l'Alimentation, ministère de l'Agriculture et de la pêche

Avant de commencer, je tiens à présenter les excuses de Mme Geslain-Lanelle, directrice générale de l'Alimentation, qui aurait très fortement souhaité participer à cette réunion, mais vous imaginez bien qu'elle a quelques problèmes en ce moment à maîtriser son agenda, compte tenu des difficultés auxquelles nous

avons à faire face aujourd'hui et, je pense, malheureusement encore pour un certain nombre de semaines.

Ces excuses, qu'elle m'a demandé de vous présenter, étant faites, je voudrais souligner l'intérêt que nous avons vu dans ces rencontres, dans ce travail commun qui s'est mis en place entre l'association FARRE et l'UFC-Que Choisir.

« De la fourche à la fourchette » est une expression aujourd'hui fortement répandue dans différents types de discours, voire dans certains textes, comme le rappelait à l'instant le représentant de la Commission. Elle est aujourd'hui perçue au travers d'une chaîne relativement longue, à l'intérieur de laquelle passent tout un ensemble d'acteurs. C'est une chaîne qui a évidemment eu tendance, ces dernières années, à s'allonger et à se distendre.

Cette initiative, qui a été celle de FARRE et de l'UFC-Que Choisir, a eu pour effet extrêmement positif de court-circuiter cette chaîne, et d'installer en direct les producteurs et les consommateurs dans une relation tout à fait intéressante. Je tiens donc à les féliciter pour cette initiative.

Le contexte de crise que nous sommes en train de vivre est bien évidemment propice à la réflexion, propice au débat. Cette réunion d'aujourd'hui en est l'un des éléments, l'un des événements, et je pense qu'il sera, au même titre que les autres, tout à fait utile.

Un débat récent a eu lieu, celui des États généraux de l'alimentation qui se sont tenus voici deux jours, où a émergé ce besoin, où a été perçue cette demande des consommateurs en termes d'information, en termes de transparence, en termes de débat public et, comme le disait tout à l'heure Marie-José Nicoli, cette demande forte et légitime des consommateurs d'être de véritables acteurs dans ces décisions.

Tous ces débats sont alimentés par de nombreuses études et par des sondages. Nous avons nous-mêmes à notre disposition un certain nombre de chiffres. Nous avons fait réaliser, par l'intermédiaire du CREDOC, une importante enquête qui a duré deux ans, nous l'avons intitulée INCA : individuelle nationale des consommations alimentaires. Et une importante enquête IPSOS a été réalisée en préparation des États généraux qui ont connu hier leur phase finale.

Que constate-t-on ? Dans ces deux études, au cours des dix dernières années, 65 % des personnes interrogées ont perçu une amélioration des contrôles sanitaires. En revanche, les choses sont plus partagées en matière de qualité, en matière de goût : environ 30 % des personnes interrogées considèrent que s'est opérée une diminution du goût, une diminution de la qualité perçue par le consommateur.

Chose intéressante : plus de 42 % des personnes interrogées font confiance aux signes de qualité pour rechercher un produit de qualité, d'où un besoin d'information, mais aussi un besoin de réassurance. Ces signes de qualité semblent y contribuer.

Chose importante à souligner, et c'est le dernier chiffre que je signalerai, 43 % des Français considèrent que le risque majeur, sur le plan alimentaire, est le risque nutritionnel, que ce soit les risques liés aux surcharges pondérales, aux maladies cardio-vasculaires, au cholestérol.

La sécurité et la santé publique sont bien évidemment une priorité des pouvoirs publics, cela a encore été rappelé voici deux jours par le Premier ministre. De nouvelles manières d'appréhender cette sécurité, cette santé publique, se mettent en place. Vous savez que nous avons très récemment mis en place un institut qui s'appelle l'AFSSA (Agence française de sécurité sanitaire des aliments), de manière à séparer cette évaluation des risques de la gestion des risques. Cette étape extrêmement importante dans la gestion de la sécurité alimentaire, aujourd'hui en place, sera demain transposée sur le plan communautaire par la mise en place prochaine de l'autorité alimentaire européenne.

La mise en œuvre du principe de précaution est également une réalisation importante. C'est une notion dont on ne parlait pratiquement pas dans le domaine alimentaire jusqu'à une époque récente, est aujourd'hui un principe unanimement reconnu, y compris d'ailleurs dans la rénovation de la réglementation alimentaire sur le plan communautaire.

Deux autres notions sont aussi importantes : traçabilité et transparence. Ce sont deux termes qui reviennent énormément dans les discours, dans les débats. Ils font aujourd'hui partie des principes d'action des pouvoirs publics en matière de sécurité alimentaire.

En termes de transparence, je citerai par exemple le site sur les OGM disponible via Internet sur le site du ministère de l'Économie, le site ESB sur le site du ministère de l'Agriculture ; je n'insisterai pas sur la communication entreprise à propos des résultats des tests et du programme en matière d'ESB.

En matière de santé, il est clair qu'une politique nutritionnelle doit être renforcée, notamment en direction des jeunes. Mais tout le monde sait bien, et c'est une chose importante, que ce qui est à base de la santé, c'est la diversité de l'alimentation. Un élément très important de cette politique nutritionnelle concerne le fait de pouvoir disposer de produits de qualité qui donnent satisfaction au consommateur, de manière à pouvoir faire en sorte que ce consommateur soit à même de zapper dans une diversité de produits sans exclusive, et donc de s'assurer, au travers de cette diversité, une qualité nutritionnelle suffisante.

Une autre préoccupation importante concerne l'environnement. Je n'insisterai pas non plus sur ce qui a déjà été dit au sujet des atteintes particulièrement nocives portées à l'environnement.

Ce sont tous les défis auxquels nous devons faire face, auxquels nous sommes en train de faire face. Et ce sont tous ces défis qui, je pense, ont probablement donné une résonance particulière à cette notion d'agriculture raisonnée, à ce concept qui, aujourd'hui, semble répondre à une attente très forte, tant de la part du monde agricole que de la part des consommateurs.

Je serai peut-être conduit tout à l'heure à expliquer un peu plus en détail la manière dont, au niveau du ministère de l'Agriculture, nous gérons ce dossier, et ce que nous attendons. Dans le cadre de ce dossier, je tiens à saluer les actions de FARRE et leur contribution très positive à l'évolution collective en la matière. Je pense que cette notion d'agriculture raisonnée est sans doute le moyen de donner un cadre commun, un cadre crédible à ce système, de manière à donner confiance, à responsabiliser les agriculteurs.

Et, chose aussi importante, essentielle, c'est de faire reconnaître ce métier d'agriculteur. J'ai bien perçu, parmi certaines déclarations, ici, à la tribune, que cela devait être fait, et que c'était extrêmement important. Je vous remercie.

M. Olivier de Lagarde

Merci beaucoup, Jean-Yves Martin. Maintenant, je me tourne vers la salle pour entamer le débat.

M. Bernard Cannesson, agriculteur FARRE de la Somme

Un proverbe chinois dit que « les hommes construisent davantage de murs que de ponts ». Heureusement, nous avons deux femmes pour faire le pont entre les consommateurs et les producteurs que nous sommes, et ça, c'est merveilleux. Le pont est encore un peu virtuel, excusez-moi, on y véhicule des images, on y véhicule des idées.

Mon souhait, et cela a été exprimé au travers des différentes personnes qui ont présenté leur exploitation auparavant, serait que l'on matérialise ce pont de manière à le renforcer, et de manière à ce que nos produits puissent l'emprunter.

Tout à l'heure, quelqu'un a dit que la Picardie ressemblait plutôt à l'Irlande. Il est vrai qu'actuellement la Picardie s'apparente à l'Irlande, malheureusement, ce n'est pas la seule région de France. Et cela montre aussi les excès que peut manifester la nature. Nous avons, nous, agriculteurs, à faire face à tous ces problèmes.

Le problème de la météo, ceux de la nature, cela fait longtemps que nous y faisons face. Quant au problème, qui n'en est pas un, de la confrontation avec le monde de la distribution et avec les consommateurs, nous y ferons face également. Merci.

M. Olivier de Lagarde

Il n'y a pas exactement de question. Est-ce que quelqu'un souhaite répondre ici sur les problèmes de la consommation, de la grande distribution et de la production ?

Mme Marie-José Nicoli

A l'heure actuelle, au point où nous en sommes dans l'évolution de l'agriculture raisonnée, je dirai brutalement que le sujet n'est pas à l'ordre du jour ; pour ce qui est de la valorisation des produits de l'agriculture raisonnée, on verra plus tard.

Pour l'instant, nous nous sommes attachés à un mode de production, pas aux produits. Actuellement, les produits n'ont pas de particularités par rapport à d'autres produits. Nous ne voulons pas de labels nouveaux. Ce n'est pas le moment de mettre en place ce genre de signal vers le consommateur.

Commencez d'abord par faire vos preuves, ensuite, nous verrons si les produits sont réellement des produits qui apportent de la valeur ajoutée, pour qu'ils puissent avoir une étiquette et être payés plus chers par le consommateur. Je pense que c'est une question de temps. Actuellement, des gens veulent aller trop vite, je ne suis pas d'accord. Mais, pourquoi pas ? La porte est ouverte.

Si l'on identifie trop tôt ces produits, cela risque de devenir une niche. Et nous ne voulons pas que l'agriculture raisonnée devienne une agriculture de niche. Voilà pourquoi nous nous sommes engagés à l'UFC : pour que cette agriculture soit demain l'agriculture des 95 % des agriculteurs qui travaillent en agriculture traditionnelle, voire productiviste.

S'il y a une qualification des produits, que ce soit une qualification des fermes et des entreprises. Nous sommes clairs à ce propos, pour l'instant. Depuis le début, nous le disons, et nous en avons eu la confirmation. Nous avons quand même rencontré un certain nombre d'agriculteurs dont les produits partent à la coopérative. On leur paie un peu plus cher parce que ce sont des produits de meilleure qualité ; cependant, quand ils vendent à la coopérative, je pense entre autres au lait, leur produit est mélangé au reste de la coopérative. Alors, ne serait-il pas normal que le lait sortant de cette coopérative, parce que quelques-uns font de l'agriculture raisonnée, devienne du lait « agriculture raisonnée » ?

Il y a donc toute une filière à construire, mais qui pourra se construire plus tard. Commencez d'abord par étendre les méthodes de production à l'ensemble des agriculteurs. Faites comme ceux qui travaillent au réseau FARRE, ensuite, nous aviserons pour ce qui concerne les produits eux-mêmes.

M. Olivier de Lagarde

Christiane Lambert, vous vouliez réagir. Finalement, la question centrale du débat actuel serait celle-ci : les produits de l'agriculture raisonnée sont-ils de meilleurs produits pour le consommateur ? Nous sommes vraiment au cœur du débat.

Mme Christiane Lambert

Il est vrai que nous ne sommes pas partis sur une approche de qualification des produits. Ceci dit, dans la réflexion qui est celle des agriculteurs FARRE, si l'on considère que le modèle d'agriculture raisonnée doit concerner le maximum d'exploitations, il faut que le maximum d'agriculteurs puissent entrer dans cette démarche. Nous sommes ici sur une réflexion par rapport à la qualification des exploitations sur des modes de production.

Si demain ou après-demain, c'est une question de temps comme l'a dit Marie-José Nicoli, on peut avancer pour montrer que cela peut correspondre à une amélioration des qualités gustatives, nutritionnelles, etc., pourquoi pas ?

A ce jour, il est vrai qu'il n'existe aucun élément le prouvant. Si, pour des pommes, des pêches, des fraises, donc des produits consommés dès la sortie de leur exploitation, c'est-à-dire non transformés dans un processus industriel, les agriculteurs veulent souligner que, répondant à un cahier des charges spécifique avec telle pratique et non telle autre, tels intrants et non tels autres, tel choix, tel raisonnement d'eau, on doit pouvoir retrouver telle et telle chose dans le produit, le temps le montrera.

Un grand nombre de consommateurs et de consommatrices qui ont témoigné, ont déclaré qu'ils souhaitaient reconnaître ces produits et qu'ils souhaiteraient avoir davantage d'informations pour savoir : quels sont ces produits ? Où sont-ils ? Où peuvent-ils les acheter ? Cela nous amène aussi à conduire cette réflexion pour l'information à apporter aux consommateurs ; elle ne doit pas se faire seulement quand ils visitent une exploitation, mais également lorsqu'ils font leurs courses et qu'ils veulent cautionner par leur achat ce type d'agriculture.

Beaucoup de consommateurs se sont également déclarés conscients du fait que ces pratiques pouvaient parfois représenter pour les agriculteurs des économies, parfois générer des coûts supplémentaires dans les pratiques. Donc, de fait, avec le temps, nous arriverons à affiner ces éléments.

En revanche, il est vrai qu'aujourd'hui ce n'est pas au ministère de l'Agriculture de dire que ce sera payé plus cher ou non, ce n'est pas son rôle. Ce n'est pas M. Martin qui le dit, c'est un autre représentant du ministère de l'Agriculture.

Pour l'instant, ce que l'on attend de la part du Ministère, c'est une définition, une protection du sigle, un processus de qualification des exploitations. Pour ce qui est du processus de commercialisation des produits qui seront sur le pont, une relation s'établira, comme il en existe déjà une aujourd'hui, avec des entreprises de l'aval, nos acheteurs, les transformateurs, la grande distribution, mais ceci viendra dans un second temps. Je crois que, dans ce domaine, il faut être clair et précis.

M. Olivier de Lagarde

Alors, M. Martin, la balle est dans votre camp ?

M. Jean-Yves Martin

Je ne sais pas si la balle est totalement dans mon camp mais, ce que dit Christiane Lambert est tout à fait juste, à mon sens en tout cas. Il me semble que le problème, au départ, ne doit pas être celui de la valorisation des produits, et nous n'avons pas, bien évidemment, pour objectif, de fixer des seuils ou des objectifs en matière de valorisation.

Si le marché reconnaît certaines qualités particulières à ces produits ou certains aspects qui permettent de mieux les valoriser, tant mieux. Je parlais tout à l'heure de reconnaissance des agriculteurs, je ne pense pas, bien que ce soit un élément important, que cette reconnaissance soit uniquement financière.

Par ailleurs, on sait bien que l'un des enjeux de cette agriculture raisonnée est d'améliorer l'impact de l'activité de la production agricole sur l'environnement. Le consommateur, en poussant son Caddie dans son supermarché, prend-il totalement conscience de cet enjeu par rapport à l'environnement lorsqu'il va choisir un produit ? Sera-t-il tenté de prendre un produit représentant un différentiel de prix ? Je n'en sais rien. Pourquoi pas ?

Par contre, il est probable que les exploitations engagées dans ce type de démarche auront naturellement tendance à montrer une vigilance particulière sur les cahiers des charges de production des produits, sur un certain nombre de points qui font que peut-être, et même sans doute, le produit présentera un certain nombre de caractéristiques qui le rendront plus attrayant.

Par ailleurs, j'observe également ce qui se passe dans le secteur industriel. Vous le savez, actuellement, un certain nombre de fonds de placement collectif s'orientent vers ce que l'on appelle des sociétés éthiques. Or, ces entreprises éthiques réalisent aujourd'hui des performances supérieures aux autres entreprises sur le marché. Je pense que tout cela procède d'une évolution positive de l'activité, mais sans pour autant déterminer une réponse tranchée sur un type de valorisation, et à quel niveau, sur le marché.

M. Olivier de Lagarde

Merci. Nous allons peut-être prendre plusieurs questions à la suite, parce que j'ai l'impression que cela fait réagir beaucoup de monde.

M. Alain Caudy, UFC-Que Choisir de Reims

Je ne parlerai pas en tant qu'administrateur national de Que Choisir, je m'exprimerai en tant que simple consommateur et en tant que président d'une union locale.

Nous nous intéressons beaucoup à l'agriculture raisonnée, comme l'a dit Marie-José Nicoli ; si cela représente 98 % de l'agriculture, et si l'on arrive à faire des progrès sur cette agriculture, même de légers progrès, parce qu'il faut être réaliste, la masse des progrès sera considérable.

Néanmoins, nous n'avons pas attendu ce projet de rencontre avec les fermes, nous avons déjà visité une exploitation viticole dans l'Aube bien avant que ce projet ne soit mis en place ; nous avons des contacts avec les responsables de l'agriculture raisonnée dans la Marne, nous avons reçu M. Collard et M. Perseval qui sont, l'un agriculteur, l'autre viticulteur en agriculture raisonnée.

Je crois qu'il existe trois conditions. Et je m'adresse à Mme Lambert. La première condition, je pense, et certains agriculteurs qui sont venus ici nous exposer leurs méthodes de travail le démontrent, pas tous, la première condition, c'est que l'agriculture intensive devienne plus extensive, qu'il n'y ait pas de course au rendement. Voilà, me semble-t-il, une première condition qui est absolument indispensable.

La deuxième condition, c'est l'existence d'un cahier des charges, mais un cahier des charges très rigoureux, avec des mesures concrètes qui apportent un plus. Car, si cela n'apporte pas un plus, je ne vois pas pourquoi l'on attribuerait un label « agriculture raisonnée ». Donc, ce plus doit être mesurable, quantifiable et contrôlé par un organisme indépendant. C'est la raison pour laquelle je m'adresse à Mme Lambert, je voudrais savoir si vous êtes prêts à faire cet effort, à franchir ce pas ?

Pour la troisième condition, c'est un peu plus délicat. Personnellement, sur le terrain, comme toutes les personnes qui s'intéressent un peu à l'agriculture, nous savons que derrière le réseau FARRE se trouve l'UIPP, c'est-à-dire l'Union des industries phytosanitaires. Or, le consommateur, lorsqu'il est au courant de cela, a quelques difficultés à penser que le réseau FARRE soit crédible.

M. Jacques Mary, Société Buton (brioches), Atlantique Biscuits

Je vais sortir un peu du circuit. On a beaucoup parlé de produits d'agriculture raisonnée, mais : qui va les acheter ? Par quel circuit ? Je regrette aujourd'hui une chose : nous sommes seulement deux industriels. Et, mis à part M. Frisch d'Auchan, il n'y a personne.

Alors, d'abord, Mme Nicoli, Mme Lambert, merci d'avoir fait le pont, parce qu'il va falloir avancer sur ce projet. Le valoriser, ne pas le valoriser ? Mme Nicoli, vous marquez votre position toujours aussi durement, elle est peut-

être regrettable. Je pense qu'il faudra être un peu moins sectaire. Si l'on ne donne pas le moyen aux agriculteurs de récupérer une partie de cette plus-value, comment vont-ils faire ? Je ne suis pas juge, je me demande simplement : comment vont-ils faire ? N'oublions jamais que les consommateurs sont à tout le monde, les clients vont là où ils trouvent le meilleur produit, et au meilleur prix. Merci d'avoir construit ce pont, mais n'oubliez pas le prix.

Et maintenant, comment allez-vous faire par rapport à la grande distribution ? Parce que c'est quand même un nœud important, cela représente aujourd'hui plus de 60 % de la consommation en France. Comment allez-vous intégrer ce maillon dans votre chaîne ?

M. Roland Tonioni, UFC-Que Choisir de Lyon

Je voudrais vous dire ma satisfaction au sujet de l'initiative que vous avez prise, Mmes Nicoli et Lambert, car je pense que vous êtes en train de mettre en place la seule contre-puissance à la grande distribution. Celle-ci, voici vingt ans, se composait de vingt-cinq grands distributeurs, aujourd'hui, il n'en reste plus que cinq, vous les connaissez tous, je ne dirai pas leurs noms. Et, si l'on veut que ces gens-là écoutent un peu ce qui se passe, je crois qu'ils seront intéressés par le fait de suivre de très près cette première réunion que nous tenons ensemble aujourd'hui. Cela peut nous apporter beaucoup.

Je voudrais en profiter pour vous poser une question. Un éleveur de vaches laitières est intervenu tout à l'heure ; je n'aurai pas l'outrecuidance de lui demander combien il vend ses bêtes sur pied... Cependant, depuis que nous connaissons les problèmes de la vache folle, à Lyon, nous avons assisté à une baisse des étiquettes. Alors que les prix s'effondrent et que l'on entend parler tous les jours des problèmes des agriculteurs, on s'aperçoit que toutes les boucheries de quartier ont augmenté leurs prix, le bifteck qui était à 80 F est passé à 100 ou 110 F le kilo. Et, dans les grandes surfaces, on a assisté à une double valse des étiquettes. On remarque uniquement des étiquettes avec « production française », il n'y a pas la traçabilité que nous souhaitons. Là aussi, les prix ont augmenté de 10 à 15 F par kilo, c'est ce que l'on constate depuis trois semaines.

Alors, le véritable paradoxe, et les fautifs ne sont pas là aujourd'hui, c'est que ce sont les intermédiaires qui, indiscutablement, profitent d'une crise pour s'en mettre plein les poches. C'est le problème que nous, consommateurs, constatons, il faut quand même vous le dire. Je souhaite que ces relations entre la production et les consommateurs continuent, que cela se sache, que les distributeurs l'apprennent et que, petit à petit, ils en tirent une leçon, parce que l'on voudrait quand même que la valse des étiquettes cesse.

M. Olivier de Lagarde

Merci de votre témoignage. En l'absence d'industriels de l'agroalimentaire à la tribune, on ne pourra peut-être pas répondre à votre question.

On va peut-être revenir à la première question qui était posée, je me tourne vers Christiane Lambert, elle portait sur le crédit de FARRE.

Mme Christiane Lambert

Il y avait trois éléments dans la question de M. Caudy. Tout d'abord, il a souligné qu'il fallait passer d'une agriculture intensive à une agriculture extensive. Il faut désintensifier dans certains secteurs où l'intensification a été poussée trop loin. Il faut toutefois faire attention aux slogans et aux effets de balancier, c'est-à-dire passer du tout intensif au tout extensif. En effet, l'extensification poussée trop loin conduit aussi à cultiver plus d'hectares pour moins d'agriculteurs, donc à réduire le nombre d'hommes. Or, nous sommes dans une France où l'on veut aussi promouvoir l'installation des jeunes agriculteurs, le rôle social de l'agriculture. Or, on compte beaucoup de jeunes qui veulent s'installer, trouver des terres, mais on libère de moins en moins de terres, il faut rétablir un équilibre.

Il n'empêche qu'aujourd'hui cette désintensification est déjà pratiquée par un certain nombre d'agriculteurs. Cette désintensification est possible, avec d'autres mots, selon des systèmes plus autonomes en matière de production animale. Les agriculteurs éleveurs qui ont témoigné très souvent utilisent les

produits végétaux de leur exploitation dans l'alimentation de leurs animaux, c'est donc une autre organisation de l'exploitation.

Mais, et c'est là que l'approche de FARRE est originale, il s'agit de placer à une même hauteur les exigences environnementales, c'est-à-dire les conséquences de la production sur le sol, sur la qualité de l'eau, et les exigences économiques. Croyez-moi, c'est une démarche difficile parce que, parfois, les décisions de certaines politiques agricoles européennes aident plus les systèmes intensifs que les systèmes extensifs. Et c'est là un grand paradoxe.

Donc, pour optimiser économiquement leurs exploitations et cependant ne pas vraiment s'enrichir, les agriculteurs ne peuvent pas systématiquement aller vers une désintensification, sinon ils n'équilibreraient plus leurs comptes. C'est un paradoxe. Là aussi, si nous faisons front commun, peut-être ferons-nous évoluer les choses plus rapidement.

La deuxième question que vous avez posée concerne le cahier des charges rigoureux, avec des plus. C'est tout à fait le sens dans lequel nous allons. Et M. Martin y reviendra peut-être tout à l'heure pour décrire ce que nous proposons ensemble pour faire évoluer les choses. Nous souhaitons que figurent dans la définition de l'agriculture raisonnée des éléments qui soient au-dessus de la réglementation, mais des éléments qui puissent être mesurables, quantifiables et qui seront contrôlés par des techniciens eux-mêmes certifiés par des organismes extérieurs.

Nous y attachons de l'importance parce que nous savons qu'aujourd'hui un doute plane sur ce que fait l'agriculture. Beaucoup ont l'impression qu'il y a beaucoup trop de secrets dans les fermes. Les agriculteurs qui ont témoigné montrent que, très souvent, nous n'avons rien à cacher. Et ce n'est pas parce qu'il y a 5 %, voire 10 % de gens qui grillent les feux rouges que la majorité des gens grillent les feux rouges.

Aujourd'hui, dans leur grande majorité, les agriculteurs n'ont pas peur de ces contrôles, ils n'ont pas peur d'inscrire dans des documents qu'ils répondent aux éléments du référentiel pour que leur exploitation soit qualifiée et qu'il y ait des contrôles extérieurs. C'est dans ce sens-là que nous allons. Je pense que cela répond précisément à votre souhait et à votre demande.

La dernière question concernait la présence de l'UIPP dans le réseau FARRE... Je suis le diable rouge, ils sont le diable noir, alors. En 1993, il est vrai que l'on a connu une mobilisation des agriculteurs qui souhaitaient convaincre les industriels des phytosanitaires et dire : « Aujourd'hui, il y a une remise en question de ces produits. » C'était déjà vrai à l'époque, c'est encore plus vrai aujourd'hui.

Un certain nombre de crises sont apparues en raison de certains excès par rapport à la qualité de l'eau, par rapport aux résidus dans les produits. Vous voyez, j'en parle sans concession ; même si certains pensent que l'omniprésence, voire le poids de l'UIPP nous enlève la liberté de parole, j'ai gardé ma liberté de parole.

Aujourd'hui, sept ans après, ces mêmes phénomènes existent, des relations sont même parfois établies entre l'utilisation de produits phytosanitaires et la santé des humains, la santé des abeilles, ce qui génère certains débats. Donc, la question est posée.

Le challenge était simple à relever. Soit nous disions : « Nous n'utilisons plus ces produits, est-ce possible ? » Soit nous disions : « Il faut utiliser ces produits mais faire attention à la formation des utilisateurs, de tous les utilisateurs, pour qu'il n'y ait pas d'excès. Il faut appeler également les industries phytosanitaires à s'interroger sur les molécules qui sont utilisées, les pouvoirs publics sur les homologations qui sont distribuées. »

C'est ce travail, certes plus difficile mais plus constructif à notre sens, qui a été choisi avec l'autorité d'une personne neutre, un fonctionnaire du ministère de l'Agriculture, un expert en la matière, qui a été notre premier président et qui a apporté la rigueur, le regard extérieur et l'exigence.

Aujourd'hui, la part financière de l'UIPP dans FARRE est importante, c'est vrai, mais elle est en diminution. Nous cherchons des sources de financement autres, et d'ailleurs, s'il y a des amateurs, vous serez les bienvenus pour adhérer à FARRE, parce que c'est facile à dire mais c'est difficile à faire.

Donc, j'assume pleinement le fait que l'UIPP soit membre de FARRE. Ils ont un intérêt à y être parce que la pérennisation de leurs débouchés passe aussi par l'utilisation raisonnée. Et d'ailleurs, dans certains départements, nous formons en même temps que les agriculteurs certains fonctionnaires de la DDE,

certaines employés de la SNCF qui utilisent aussi couramment des produits phytosanitaires sans forcément avoir reçu une formation agricole pour savoir comment appréhender le risque. Vous voyez que nous faisons vraiment preuve de beaucoup de réalisme dans la façon d'appréhender ce sujet.

Je terminerai en disant que je préfère que la communication soit faite avec les agriculteurs plutôt qu'à des fins purement marketing et commerciales, parce qu'elle n'aurait probablement pas la même finalité.

Quand les constructeurs automobiles, Renault, Peugeot ou autres investissent des fonds pour financer la prévention routière, personne ne s'en inquiète. Aujourd'hui, les entreprises privées prévoient des fonds pour financer la prévention sanitaire et environnementale ; il faut, je crois, saluer cette démarche mais veiller à ce qu'elle s'effectue de manière rigoureuse.

M. Olivier de Lagarde

Merci beaucoup. On note de nombreuses réactions de ce côté-ci de la tribune. Je vais tout de suite donner la parole à M. Martin, puis à Rossella Miracapillo et à Jean-Jacques Rateau.

M. Jean-Yves Martin

Tout d'abord, on semble mettre le projecteur sur un type d'acteur de la filière agroalimentaire. Je tiens à souligner qu'une démarche comme celle de l'agriculture raisonnée ne peut véritablement fonctionner que si tout le monde y contribue, que si ce travail est un véritable travail collectif. Les agriculteurs comme leurs fournisseurs doivent travailler de manière collective pour faire avancer ce dossier, et faire en sorte qu'en effet les pratiques puissent évoluer, que les méthodes de travail puissent se coordonner et s'organiser au mieux.

En ce qui concerne le dispositif proprement dit, il est clair que le succès de la démarche repose essentiellement sur sa crédibilité, c'est-à-dire sur la confiance que l'on pourra placer dans les exigences, et sur son objectivité, comme le disait Christiane Lambert, sur sa fiabilité, pour qu'elle soit crédibilisée par un dispositif de contrôle approprié.

Ce dispositif de contrôle, c'est évidemment un outil qui risque d'être relativement lourd à manier, parce que c'est très technique. Ceux qui ont pu participer aux visites ont vu combien le fonctionnement d'une exploitation agricole est très technique. Et pour évaluer, pour aller auditer un tel fonctionnement, cela suppose du temps passé, cela suppose donc un coût nécessairement important.

Il s'agit donc de mettre en place un dispositif qui soit le plus fiable, le plus crédible possible, et qui soit opérationnel, parce que je rappelle qu'au-delà de ces problèmes de coûts, il s'agit de faire entrer dans le dispositif un grand nombre d'exploitations. Et il serait quand même dommage que ce moyen de contrôle, que ce dispositif soit un facteur limitant. Il ne doit pas être un facteur limitant mais au contraire un outil au service du développement de la démarche.

Il est prévu que ces organismes de qualification soient proches des exploitations agricoles, qu'ils fonctionnent en toute impartialité, qu'ils mobilisent les compétences de terrain, qui sont fort nombreuses aujourd'hui, et qui nécessiteront bien évidemment dans certains cas des formations appropriées.

Mobiliser tous ces moyens et, au-delà de ce fonctionnement par des procédures tout à fait bien organisées, établir un contrôle par un organisme tiers, par un organisme certificateur qui, lui, étant agréé par les pouvoirs publics, par le ministère de l'Agriculture, viendra s'assurer que l'ensemble fonctionne en toute objectivité, en toute impartialité, relève d'une démarche qui répond effectivement aux attentes, tant des consommateurs que des pouvoirs publics, et, bien évidemment, des agriculteurs dans leur ensemble.

Mme Rossella Miracapillo

Je crois qu'il est très important de faire en sorte de soutenir les agriculteurs qui ont pris cette voie de l'agriculture raisonnée, non seulement parce qu'ils respectent et sauvent l'environnement, mais surtout parce que les produits qui proviennent de l'agriculture raisonnée sont plus sûrs, parce qu'ils ont des résidus de pesticides et d'autres produits toxiques qui sont beaucoup plus bas que dans l'agriculture normale.

En Italie, il existe pour l'agriculture raisonnée des protocoles en béton armé qui sont très proches de ceux que l'on peut connaître ici sur l'agriculture biologique. Un certain nombre d'agriculteurs adhèrent à ces protocoles. Mais les consommateurs ne sont pas au courant, donc il n'y a pas de labellisation de fait, ils ne sont pas au courant de la différence qui existe entre ces produits de l'agriculture raisonnée et les produits normaux.

Et l'on ne peut pas dire que le processus de labellisation soit enclenché. C'est pour cela qu'un grand nombre de producteurs de marques déjà établies, comme la grande distribution de l'autre côté, commencent à mettre des étiquettes « provenant de l'agriculture raisonnée ». Ceci a le mérite de commencer l'éducation du consommateur qui va se poser la question : quelle différence y a-t-il entre ce produit et les autres ?

L'Union européenne a établi des protocoles auxquels les producteurs adhèrent, qui passent en Italie par les Régions, et les agriculteurs qui respectent ces protocoles reçoivent un certain nombre d'aides légères de la part de la Commission européenne.

Les instruments existent, il y a une route que les consommateurs sont en train de parcourir. A 60 % environ, on peut considérer qu'agriculteurs et consommateurs ont les mêmes objectifs. On espère maintenant que les deux routes vont converger et que l'on rapprochera les différences. Merci.

M. Jean-Jacques Rateau

Je voudrais réagir pour souligner qu'en général la Commission est favorable à ce que nous avons entendu sur l'agriculture raisonnée, et c'est ce que j'essayais de démontrer en disant quelques mots sur l'Agenda 2000.

Maintenant, aurons-nous de meilleurs produits ? Sur le plan organoleptique, ce n'est pas évident, des enquêtes ont été conduites, notamment par les organisations de consommateurs, et notamment par Que Choisir. Je crois que cela n'a pas donné de démonstration particulièrement évidente. Sur le plan nutritionnel, il n'est pas non plus très aisé de démontrer une amélioration sensible de ce côté-là.

En revanche, à la Commission, le commissaire des consommateurs, bien entendu, mais aussi celui de l'agriculture et celui de l'environnement se montrent tout à fait favorables à cette politique, parce qu'elle a un effet extrêmement important sur l'environnement. Cela inversera la tendance productiviste que la Commission elle-même (et je l'ai dit tout à l'heure) avait encouragée très fortement dans les années 60. On avait demandé à la Commission de développer ce côté de la production agricole ; je dirais que notre grand succès est d'avoir trop bien réussi.

Ce productivisme a favorisé les effets pervers que nous connaissons. Après tout ce que nous avons connu au cours de ces derniers mois, de ces dernières années, nous pensons que cette politique est susceptible d'éviter à terme des catastrophes telles que celle de la vache folle, qui est directement liée à un mode d'alimentation animale. Nous pensons que cela est susceptible d'éviter des problèmes tels que celui rencontré avec la dioxine ; nous souhaitons qu'un dialogue extrêmement important s'engage avec la Commission européenne et avec l'autorité européenne scientifique que nous allons créer. C'est-à-dire que, dès qu'un problème se posera, il faudra communiquer avec ces entités publiques de façon à ce que nous puissions très rapidement réagir et corriger les problèmes.

Mais, comme le disait Mme Miracapillo, je crois que les effets de tous vos efforts ne pourront véritablement se traduire concrètement et d'une façon très visible que si se manifeste un effort de transparence extrême et d'éducation. Les problèmes d'information et d'éducation figurent parmi nos priorités au niveau de la politique des consommateurs. Et je crois que nous avons effectivement beaucoup de choses à réaliser ensemble dans ce domaine.

M. Olivier de Lagarde

Marie-José Nicoli, vous vouliez ajouter un mot, et répondre à vos différents interlocuteurs.

Mme Marie-José Nicoli

Moi, je ne pratique pas la langue de bois, c'est peut-être ce qui fait que l'on pense que je suis assez dure. Mais, en fin de compte, j'ai soutenu ce projet ; et vous avez entendu parler les agriculteurs, les consommateurs, nous sommes très ouverts.

Nous n'avons pas fait cette démarche à l'UFC vers l'agriculture raisonnée pour que la grande distribution s'en empare avant qu'elle ne soit mise en place. Actuellement, au niveau communautaire, il n'y a pas de protocole sur l'agriculture raisonnée, la Commission cherche actuellement une définition de l'agriculture raisonnée.

En France, nous la cherchons également puisque actuellement, la DGAL vient de le dire, nous n'avons pas encore établi une définition de l'agriculture raisonnée. Alors, ne mettez pas la charrue avant les bœufs. Pour moi, l'agriculture raisonnée, je ne veux pas dire dans les années mais au moins dans les mois qui viennent, concerne la restructuration du monde agricole.

Il faut leur laisser le temps de s'approprier cette démarche, et nous, consommateurs, aussi. Mais il ne faut pas que la grande distribution veuille toujours ouvrir le tiroir-caisse avant que les choses ne se mettent en place. Attendez un peu ! Ils vont toujours trop vite et veulent toujours immédiatement changer ces avancées en profit et en bénéfice. Attendez que le monde agricole mette cela en place et digère cette notion d'agriculture raisonnée. En effet, entre eux, les agriculteurs ne sont pas encore tout à fait d'accord, beaucoup ne savent pas ce que cela veut dire.

Laissez-leur d'abord le temps de mettre en place cette politique. J'espère que la DGAL fera en sorte que le référentiel soit vraiment orienté vers les agriculteurs, vers l'agriculture, et pas immédiatement vers les produits. Parce que, pour l'instant, cela n'a pas de signification.

Le premier qui dégainera sur l'agriculture raisonnée pour en faire de la pub dans la grande distribution, à partir du moment où la politique ne sera pas encore mise en place, je m'élèverai contre lui, parce que je trouve que ce n'est pas normal. Ce sont les agriculteurs qui doivent commencer à faire la première démarche.

M. Olivier de Lagarde

Nous allons redonner la parole à la salle. Permettez-moi de saluer l'arrivée de François Patriat, vous voyez que le débat est animé.

Mme Françoise Hurson-L'Hôtelier

Permettez-moi de revenir sur la situation en Bretagne. L'agriculture, en Bretagne, représente 10 % des emplois régionaux, 88 000 emplois et 5,5 % du produit intérieur brut. L'enjeu économique est donc crucial. La part de l'agriculture bretonne dans la production nationale reste forte, au premier rang notamment pour toutes les productions animales.

L'aspect environnemental dont on a parlé tout à l'heure est extrêmement prégnant, compte tenu de l'importance des activités agricoles en Bretagne, de leur contribution à la création directe ou indirecte de richesse, de l'importance de leur fonction stratégique dans l'aménagement du territoire régional. Et, face à la multiplicité et à la complexité des défis auxquels elle se trouve confrontée, quelles sont selon vous les voies d'évolution de ces activités en termes de redéfinition de la valeur ajoutée ?

Je ne parle pas de l'explication mathématique de la valeur ajoutée, mais de sa redéfinition et de son orientation, notamment prospective. Je crois qu'il faut faire de la prospective et non pas uniquement raisonner à court terme. Donc, en termes de prospective, quelles sont selon vous les orientations susceptibles d'être développées à l'horizon 2010-2015 ? Merci.

M. Bernard Guidez, administrateur, président de FARRE, Tarn

Je voudrais poser une question aux producteurs bovins. Je me demande si les producteurs bovins, aujourd'hui, cherchent une plus-value ou cherchent à vendre le produit au juste prix. Je me pose la question. Ils vendraient au juste prix si les consommateurs s'étaient davantage exprimés.

Nous, producteurs, nous nous sommes exprimés, on ne nous a pas tellement crus ; les scientifiques se sont exprimés, on ne les a pas tellement crus ;

les politiques se sont exprimés et ils n'ont pas eu plus de crédit que nous, tout ceci pose le problème des corps intermédiaires dans notre pays.

Si les consommateurs s'étaient exprimés un peu plus, si l'on avait prolongé l'expérience, et qu'ils étaient venus l'observer, peut-être qu'à ce moment-là ils auraient été crus par leurs compatriotes. Nous sommes ici à l'Assemblée nationale, nous sommes en train de faire un exercice de démocratie. Il n'y a pas assez de démocratie en France. Vous avez compris ce que je veux dire.

Pour finir, je voudrais dire simplement : « Faisons attention, chaque exigence a une conséquence. »

Intervention dans la salle

Je vous ferai simplement remarquer que nous avons l'occasion, depuis déjà plusieurs mois, d'intégrer un schéma de dialogue puisque les pouvoirs publics ont officialisé la concertation entre les consommateurs et les producteurs. Nous siégeons tout à fait officiellement au sein des CDOA (Commissions départementales d'orientation agricole), nous siégeons auprès des CTE (Contrats territoriaux d'exploitation), c'est-à-dire que nous avons un rôle, qui nous paraît être majeur : celui d'influencer la politique agricole sur des schémas nouveaux. Il faut le souligner parce que c'est en soi quelque chose de fondamental. Et cela doit être souligné.

M. Serge Martin-Pierrat, agriculteur FARRE de l'Hérault

Je voudrais faire une remarque et poser une question aux différentes personnes à la tribune. Tout d'abord, je pense que l'agriculture raisonnée est un plus pour le citoyen, pas forcément pour le consommateur, mais les consommateurs sont des citoyens.

D'autre part, le raisonnement demande aussi une liberté de choix. Je viens de Montpellier. A Montpellier, se déroule actuellement une réunion importante sur le plan international, qui concerne les OGM. Il est clair que, parmi ce que les

consommateurs ont fait comme remarques, la seule chose que l'on ne peut régler, en tant qu'agriculteurs, ce sont les OGM.

Or, j'aimerais savoir quelle est votre position concernant le moratoire qui est de plus en plus demandé, aussi bien par les scientifiques que par les agriculteurs et les consommateurs à propos de la commercialisation des OGM sur un certain nombre d'années, compte tenu du fait que les OGM peuvent nous apporter un plus à condition qu'ils soient sécurisés. Il faut donc donner le temps à la recherche de sécuriser les OGM.

Plutôt que de les utiliser n'importe comment et dans tous les domaines, utilisons-les uniquement dans les domaines où ils apportent un plus.

A Montpellier, des rencontres citoyennes ont été mises en place par Agropolis et les chercheurs du CIRADE, et ce sont les conclusions qui en ressortent. Or, cela ne concerne pas seulement les semenciers, nous sommes tous concernés : moi, je suis vigneron, les levures sont modifiées génétiquement, les bactéries sont modifiées génétiquement, nous n'avons plus aucun contrôle.

Les sociétés ont de plus en plus tendance à polluer les marchés volontairement, quitte à dire que ce sont les agriculteurs qui volent les graines en Thaïlande ou ailleurs. Il faut donc impérativement qu'au niveau international soit arrêtée une position et que les différents intervenants en Europe, au niveau des pouvoirs publics, des syndicats agricoles, des associations comme FARRE ou des associations de consommateurs comme UFC-Que Choisir, prennent des positions claires afin que nous soyons entendus. Merci.

Jacques Girard, UFC-Que Choisir Paris, arrondissements de l'Est (11, 19, 20)

Je voudrais poser une simple question aux représentants de FARRE, à propos de la position de FARRE à l'égard du label bio. Parce que nous, citoyens, nous sommes un peu perdus à ce sujet.

M. Gérard Vidal, agriculteur FARRE de la Vienne

J'aimerais poser deux questions techniques : quel est l'avenir des CTE « agriculture raisonnée » ? C'est une question à Mme Lambert.

Quel est l'avenir de l'utilisation des boues de stations d'épuration dans l'agriculture ? En effet, un certain nombre de grands distributeurs se refont des virginités en interdisant les boues dans certains cahiers des charges « Utilisation des boues de stations d'épuration ». Je trouve cela lamentable, parce que c'est interdire une chose légale. Quelle est la position de Mme Lambert elle-même, sachant que la profession agricole est divisée sur ce sujet ?

Je pense que le problème de l'épandage des boues peut faire largement partie de l'agriculture raisonnée, sachant que, finalement, c'est d'abord un geste civique de la part des agriculteurs. Et l'on sait que le risque zéro existe peut-être avec l'épandage des boues de stations d'épuration, de façon réglementaire, bien entendu.

Mme Christiane Lambert

Je commencerai par la dernière question sur l'avenir des boues. J'ai entendu toutes sortes de déclarations sur ce sujet. Il me faut vous répondre vite mais, Monsieur, vous m'avez fait un vrai discours programme, une foule de questions se posent.

J'ai fréquemment entendu des déclarations, nombreuses, contradictoires. Je cite Mme Voynet, ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement qui, voici quelque temps, devant les militants Verts, disait : « Pas de boues, pas d'épandage de boues. » Ensuite, elle en est venue à dire : « L'épandage des boues, profitant du pouvoir épurateur des sols, est la meilleure façon de gérer intelligemment ce problème. »

Je souhaiterais qu'elle fasse valoir cette idée qu'elle défend maintenant, et qu'elle dédramatise un peu ce débat. En effet, sur ce débat comme sur bien d'autres, aujourd'hui, on ne dit plus : « On prend le temps d'expliquer et on donne des justifications. » On dit : « T'es pour ou t'es contre. Si t'es pour, t'es pas bon. Si t'es contre, t'es vraiment un bon. » Et dans le clivage politico-

syndical du moment, il est particulièrement simple de trouver des slogans pour se tirer facilement d'affaire, mais cela ne règle pas les problèmes.

Si les boues sont analysées, s'il y a des garanties sur les boues, sur leur composition et sur leur sécurisation, l'agriculture peut rendre service à la société en épandant les boues. Mais nous ne sommes pas demandeurs, c'est-à-dire que nous avons d'autres ressources de fertilisation de nos sols que les boues.

S'il n'y a pas d'autre solution pour la société que d'aller épandre les boues sur les sols agricoles parce que c'est le meilleur compromis économie/écologie, nous savons le faire. Mais, de grâce, qu'on ne nous dise pas après : « Les produits qui ont utilisé ces boues ne seront pas collectés par telle entreprise. » Qui, elle-même, produit des boues d'ailleurs. Il faut être complet et cohérent dans ce domaine.

Concernant l'avenir des CTE, certains ont dit que j'étais la mère des CTE, d'autres s'en sont revendiqué les pères. L'Immaculée Conception n'a marché qu'une seule fois, il faut donc faire très attention à tout ce que l'on affirme. Je crois aux CTE, et je pense que, mis en place intelligemment dans un certain nombre de départements, ils donneront de bons résultats. Ce n'est pas le cas partout. On a connu une inflation de textes qui n'a pas facilité les choses.

Aujourd'hui, le cadre est ce qu'il est. Oublions les hostilités qui se sont déroulées, utilisons ce cadre parce que l'enjeu est plus important que les petites querelles. L'enjeu, c'est de donner aux exploitations agricoles une performance économique, sociale, territoriale, environnementale. La performance globale, c'est l'expression de la multifonctionnalité.

C'est une arme aujourd'hui pour maintenir des crédits publics en direction de l'agriculture, à l'égard de l'opinion publique qui est très exigeante sur ce que fait l'agriculture, au regard des accords internationaux où les aides économiques pures seront condamnées à être réduites, voire à disparaître. Ce que je dis est brutal, mais il faut aller vite.

Donc, si l'on veut pérenniser demain ces aides publiques, il faut leur donner une nouvelle légitimité, les recycler en aides pluridimensionnelles : économiques, sociales, territoriales, environnementales. Beaucoup d'agriculteurs commencent à le comprendre, accompagnant ce mouvement.

Je salue le courage du consommateur qui dit : « Nous siégeons en CDOA. Nous avons capacité à donner un avis sur un certain nombre d'orientations. » Je souhaite que les consommateurs y soient tous assidus, certains le sont. Dans certains départements, c'est moins évident.

Et je souhaite qu'ils soient présents quand on parle de CTE, mais aussi quand on parle de politique des structures, quand on parle de transfert laitier, quand on parle de transfert de droits à produire en vaches allaitantes, quand on parle de schéma d'orientation des structures, parce que l'agriculture, ce n'est pas que le CTE, ce sont aussi toutes ces politiques qui, additionnées, déterminent une orientation intéressante ou une mauvaise orientation, favorisent la compréhension ou une rupture.

Une autre question concernait la Bretagne. J'apprécie votre franc-parler et j'apprécie que vous ayez été fidèle, dans la retranscription que vous en avez faite, à ce que nous avons vécu ensemble à Saint-Brieuc.

On a entendu un appel au secours d'un certain nombre d'agriculteurs mais aussi de partenaires de la filière, qui ont interpellé Marie-José Nicoli pour dire : « Aujourd'hui, il y a un procès qui est fait à l'agriculture bretonne en bloc. Il y a un parti pris des médias, de certains médias (là aussi, je nuance, parce que tous n'ont pas la même attitude). Et les agriculteurs ont le sentiment de ne plus pouvoir expliquer quoi que ce soit parce que, de fait, s'ils sont agriculteurs bretons, il n'y a plus rien à tirer d'eux. »

Je crois qu'il faut casser ce tabou, c'est aussi un slogan qui n'a plus lieu d'être, qui n'est pas la vérité. Il y a 5 % de productivistes, il y a 5 % de « durabilistes » et, au milieu, une grande foule d'agriculteurs qui ont envie de travailler, de bien travailler, qui ont envie que l'on s'intéresse à eux, et qui risquent de se désoler, de désespérer si l'on ne s'intéresse pas à eux.

Donc, nous portons ensemble, consommateurs, agriculteurs et responsables agricoles, une responsabilité ; nous devons donner des signes et dire : « Ce que vous faites aujourd'hui est bien. Faites-le savoir, gardez le cap. Vous faites des efforts, il n'y a pas toujours des résultats immédiats sur la qualité de l'eau. Il faudra du temps et de la patience. »

Et ce n'est pas parce que l'on n'a pas obtenu de résultats sur la qualité de l'eau au bout de trois ans qu'il faut encore changer de politique. La

réglementation environnementale a beaucoup évolué, les pratiques agricoles évoluent. Tout ceci contribue à aller vers un mieux, mais c'est par un dialogue régulier que l'on peut mesurer ensemble les progrès et conforter cette orientation. Soyez rassurés, l'orientation est prise, soit de façon autoritaire, réglementaire, soit de façon volontaire. Mais l'addition des deux produira des résultats.

M. Olivier de Lagarde

M. Martin, vous vouliez réagir ?

M. Jean-Yves Martin

Oui, merci. Je crois que je n'ai pas grand-chose à ajouter à ce vient de dire Christiane Lambert sur le CTE, cela me semble parfaitement bien résumé.

Sur les OGM, on posait une question qui, évidemment, est une question récurrente, dès lors qu'un débat s'instaure dans une salle. A ce jour, nous conservons une position de prudence. Bien évidemment, le moratoire est maintenu, et l'action des pouvoirs publics vise à actionner, tant les décisions communautaires qu'internationales, de manière à obtenir et à renforcer les garanties, notamment en termes de traçabilité. En effet, je crois que l'une des conditions indispensables est que le consommateur puisse en toute hypothèse exercer son libre choix.

Aujourd'hui, cela a été signalé, est en cours une conférence intergouvernementale des signataires du protocole de Carthagène, dans laquelle la France cherche à soutenir le développement de ces principes de traçabilité et de libre choix au niveau des consommateurs, afin que tous ces textes puissent trouver une application rapide. Mais, en toute hypothèse, aucune évolution ne se fera sur le plan national avant que toutes ces garanties ne soient données.

En ce qui concerne les participations des consommateurs, je signalerai que beaucoup de consommateurs participent à de multiples instances. Et, puisqu'elle est ici présente, je rappellerai que Mme Nicoli vient d'être nommée au Conseil supérieur d'orientation agricole. Conseil supérieur d'orientation agricole qui,

dans le cadre de la loi d'orientation agricole de juillet 1999, a ouvert ses portes aux représentants des consommateurs.

En ce qui concerne la Bretagne, il est évident que cette région est dans une situation particulièrement difficile. Le ministère de l'Agriculture s'est préoccupé de cette situation. Et, suite en particulier aux problèmes du secteur volaille et porc, il a engagé un certain nombre de réflexions. Actuellement, le Ministre de l'Agriculture a chargé M. Gerondeau* de lui faire des propositions pour examiner, de manière prospective, quelle voie de développement trouver pour la Bretagne.

M. Gerondeau est en concertation très étroite sur le terrain avec tous les acteurs locaux, il est en train de finaliser une charte qu'il a qualifiée de développement pérenne de la Bretagne. Je crois que cette charte va très prochainement trouver une concrétisation et être signée par tous les acteurs de cette région. Elle énoncera des idées simples autour de la qualité des produits, de la transparence, de filières organisées, de productions dans lesquelles on se préoccupera de trouver une matière première et une destination sur place aux déchets. Bref, on tentera de trouver un autre modèle de développement pour la Bretagne, et l'on espère que tout le monde pourra y adhérer.

M. Olivier de Lagarde

Merci. Peut-être un mot de M. Rateau, parce qu'il va bientôt falloir commencer à conclure.

M. Jean-Jacques Rateau

Sur les OGM, je n'ajouterai rien. En revanche, je voudrais dire un mot sur les propos qui ont été tenus par plusieurs intervenants quant à la capacité des organisations de consommateurs d'orienter la production agricole, de constituer un contrepouvoir à la distribution, d'intervenir pour que les agriculteurs puissent vendre au juste prix. Je crois effectivement que les organisations de consommateurs présentes sont porteuses d'espoir dans ce domaine.

Cela étant, les enquêtes que nous conduisons sont en cours ; nous venons d'ailleurs de sortir le rapport sur la France en novembre 2000. Elles montrent la faiblesse des organisations de consommateurs, en Europe d'une manière générale, et en France, en particulier.

Deuxième point important, sur le plan européen, et je parle devant Mme Nicoli qui connaît parfaitement le secteur, en matière agroalimentaire, dans les organisations de consommateurs (il faut distinguer organisations de consommateurs et consommateurs, tout à l'heure, je faisais le distinguo dans mon exposé), il existe une véritable volonté de casser la politique agricole commune. Ce que veulent les organisations de consommateurs, du Nord en particulier, c'est voir disparaître le système qui a été instauré en 1960, pour mettre également en place la mondialisation dans le secteur de la politique agricole commune.

En revanche, une organisation qui s'appelle le Comité des consommateurs, qui dépend de la Commission, a demandé des propositions concrètes sur le programme dans le domaine de la politique de la consommation. Personne n'a demandé à ce que les problèmes alimentaires soient considérés comme une priorité. Il a fallu que la représentante des consommateurs, qui est une française, par hasard, intervienne sur ce point, lève la main et demande cela.

Ensuite, nous avons vu quelques organisations de consommateurs italiennes, espagnoles, soutenir la proposition française. Mais il faut comprendre qu'au niveau européen, les intérêts des organisations de consommateurs ne se situent pas là. Je parle devant M. le Ministre ; excusez-moi, M. le Ministre, mais, ce qui intéresse avant tout les organisations de consommateurs sur le plan européen, c'est le surendettement, la sécurité générale des produits, la sécurité des jouets, les problèmes bancaires, le problème de l'euro, mais les problèmes alimentaires ne sont pas présentés comme une priorité.

Pourquoi ? Parce que les organisations de consommateurs, qui sont des structures relativement faibles, peuvent traiter les problèmes que je viens de citer. Mais, pour traiter des problèmes alimentaires et agricoles, il leur faudrait être beaucoup plus puissantes que cela.

Et elles transfèrent en quelque sorte au ministère de la Santé, au ministère de l'Agriculture, à d'autres ministères, le soin de défendre le consommateur sur ces points-là. Mais, en tant qu'organisations de consommateurs, elles ne sont pas

demanderes. De cela, je crois que nous sommes de plus en plus conscients, à Bruxelles. Il faut que nous compensions et que nous montrions que les organisations de consommateurs doivent aussi se préoccuper de cela.

Il y a une action extrêmement importante à mener. Mme Nicoli connaît très bien ce problème parce que je crois que, dans ce domaine, c'est l'une des protagonistes, avec les Italiens, d'ailleurs, qui défend ce point de vue. Mais les organisations de consommateurs européennes sont peu demanderes dans ce domaine. Merci beaucoup.

M. Olivier de Lagarde

Merci. Je suis désolé, nous ne pouvons prendre d'autres questions dans la salle. Il est déjà presque 17 h 30, nous avons promis au Ministre qu'il s'exprimerait à cette heure-là. Vous avez, Mmes les Présidentes, trois minutes chacune pour conclure. Nous commençons par vous, Marie-José Nicoli.

Mme Marie-José Nicoli

Personnellement, je suis très satisfaite. Je n'avais rien préparé, je voulais voir comment cela allait se dérouler. Je suis assez satisfaite des interventions des consommateurs ou des agriculteurs. Je crois que chacun a dit ses vérités, et les a dites clairement. Nous allons les reprendre, examiner les points de vue ; M. Martin a pris beaucoup de notes sur les interventions des consommateurs et des agriculteurs.

Cependant, quand on dit que les associations de consommateurs ne sont pas très puissantes... Moi, en tant que présidente de l'UFC-Que Choisir, je n'ai pas du tout cette impression-là, au moins pour mon organisation. Les autres devraient peut-être faire de même, je n'en sais rien. Mais, en tous les cas, notre nombre d'adhérents se développe, notre revue se développe. Je crois que l'on nous entend, et que l'on nous écoute de plus en plus.

M. Rateau, dans la salle, à quelques rangs devant vous, se tient la représentante du BEUC, qui est mon organisation européenne ; elle a envoyé à ce colloque la représentante chargée du lobby alimentaire au niveau communautaire.

Beate est présente, donc, nos organisations sont très intéressées. Il est vrai que c'est un problème de culture, les associations anglo-saxonnes sont plus intéressées par le développement d'Internet, par le commerce électronique que par l'alimentaire.

Il existe quand même un consensus. Les Allemands n'étaient pas très intéressés non plus ; avec les deux cas de vache folle qu'ils viennent de connaître, ils sont tout retournés. Au dernier congrès que nous avons tenu à Madrid, voici dix jours, Beate était dans tous ses états ; elle découvrait que, chez elle, il pouvait y avoir des cas de vache folle. Je crois que cela les amènera à se préoccuper également des problèmes alimentaires.

Mais il est vrai qu'en France existe une tradition ; on ne s'en préoccupait peut-être pas voici quelques années, on s'en préoccupe de plus en plus. On est leader sur le sujet, c'est vrai, sur le plan communautaire. Mais, M. Rateau, n'allez quand même pas dire partout que nous sommes très faibles... Venez nous voir un peu plus souvent, et vous constaterez que nous ne sommes pas si faibles que cela. Merci.

M. Olivier de Lagarde

Christiane Lambert, un dernier mot.

Mme Christiane Lambert

Oui, un dernier mot, je n'ai pas répondu sur le bio, je m'en excuse. Ils sont très critiques à notre égard en ce moment. Moi, je suis beaucoup plus tolérante, je ne les critique pas. Cela existe, cela représente 1 % des sols en France, cela représente à peine 10 % dans les secteurs d'activité de production. Donc, il y a de la place pour le bio et pour autre chose. De grâce, soyons tolérants les uns envers les autres. Le bio, c'est un cahier des charges qui débouche sur un signe de qualité produit, point. Nous, nous envisageons les choses différemment. J'en resterai là.

Concernant les OGM, faisons preuve d'une extrême prudence et de transparence. Les sociétés se sont attachées au regroupement d'entreprises par

intérêt financier plutôt que par souci du développement. Pour nous, consommateurs et agriculteurs, les affaires ont très mal commencé.

Il est regrettable que l'on nous dise aujourd'hui que le zéro OGM n'est pas possible. Il faudra aussi être raisonnable : si le 0,3 % n'est pas dangereux, serons-nous capables de l'accepter ? Moi, j'apprécie les propos qui ont été tenus tout à l'heure par les consommateurs qui disaient : « Nous n'y sommes pas farouchement opposés. Si l'on fait la preuve que cela peut apporter quelque chose, pourquoi pas ? Mais, de grâce, disons là où il y en a, et là où il n'y en a pas, que l'on ait le libre choix. » Pour ce qui est des conséquences pour l'environnement, il y a besoin d'expertiser et de chercher beaucoup plus parce que, pour l'instant, les infos sont assez maigres.

Alors, quatre interlocuteurs, quatre messages :

La production : communiquer en dehors des crises comme nous l'avons fait pendant un an, de façon patiente et construite, pour être capable, pendant les crises, de communiquer ensemble. Si toutes les associations de consommateurs connaissaient aussi bien le dossier ESB que l'UFC-Que Choisir et sa présidente Marie-José Nicoli, cela faciliterait la compréhension des choses.

La formation permanente des agriculteurs : cela évolue vite, cela demande beaucoup de remises en question, donc beaucoup de formation. Et c'est parfois compliqué. Mais nous sommes en train de construire la confiance que vous attendez.

La transformation : il faut dédramatiser le processus industriel. Quand on veut manger des carottes râpées parce que l'on n'a pas le temps de les râper, il faut bien qu'elles soient râpées quelque part. Quand on veut manger du bœuf bourguignon ou du bœuf je ne sais quoi tout prêt, il faut bien qu'il soit transformé quelque part, si l'on veut simplement le jeter dans son micro-ondes le soir. Donc, si les produits élaborés font partie de la culture française, il faudra que le processus industriel soit également dédramatisé. Il faudra qu'il fasse ses preuves aussi, dans la brioche et ailleurs.

La grande distribution : elle a été fortement interpellée aujourd'hui. Elle n'a pas répondu, elle a écouté. Il faudra qu'ils sachent écouter peut-être plus, nous devons les y aider.

S'ils se sont impliqués dans FARRE jusqu'à présent, c'est justement parce que nous pensions que, en les ayant avec nous, nous pourrions leur inculquer un peu notre état d'esprit. Il leur a même été proposé de mettre en place des conseillers sur les produits sensibles ; et, n'est-ce pas, Bruno, s'il y avait des conseillers au rayon fruits, cela nous rendrait parfois service pour choisir parmi cinq, six ou sept variétés de pommes dont on ne sait pas forcément, sauf à la couleur, ce que nous réserve l'intérieur.

Enfin, concernant la consommation et les consommateurs, il a beaucoup été question aujourd'hui de commerce éthique. Il a été dit que tous les consommateurs n'étaient pas citoyens, mais que tous les citoyens étaient des consommateurs.

Je redis simplement, et j'ai pu le vérifier dans votre organisation, que vous considérez l'acte d'achat comme un acte citoyen. C'est vrai. Et cela nous concerne, nous aussi, en tant qu'agriculteurs. On ne peut pas être protectionniste pour ses ventes et mondialiste pour ses achats. On ne peut pas vouloir beaucoup en termes de qualité, d'environnement, de sécurité, de traçabilité, et ne pas cautionner par le choix d'achat, il n'y a pas que le raisonnement à considérer.

J'ai vérifié aussi que ce n'était pas le leitmotiv de votre organisation. On a souvent confondu les mots d'ordre de la grande distribution et des consommateurs ; nous savons faire maintenant la différence en tant qu'agriculteurs, c'est peut-être pour cela que nous nous tournerons plus souvent vers vous.

Enfin, je voudrais dire que les hommes et les femmes de FARRE, qui ont témoigné, ont su montrer qu'ils étaient dignes, passionnés par leur métier, emprunts de vraie modernité, ouverts sur l'extérieur et vraiment en marche vers cette attente environnementale. Alors, comme à Monsieur tout à l'heure, je réponds : « Chiche ! »

M. Olivier de Lagarde

Merci, Christiane Lambert, merci Marie-José Nicoli, merci à toutes les autres personnalités de la tribune, merci surtout aux agriculteurs FARRE, aux consommateurs qui ont préparé la rencontre de cet après-midi.

Il est 17 h 30, le mot de la fin vous appartient, M. Patriat.

M. François Patriat, secrétaire d'État aux PME, au Commerce, à l'Artisanat et à la Consommation

Mmes les Présidentes, Mesdames et Messieurs les Directeurs, Mesdames et Messieurs, je voudrais m'excuser ; Mmes les Présidentes, j'aurais aimé participer à l'ensemble de votre colloque depuis 14 h 30, afin d'entendre mieux les questions et de répondre, comme vous, plus spontanément qu'à travers un propos écrit.

J'ai rencontré ce matin Mme Nicoli, je la salue à nouveau, comme je salue également Mme Lambert. J'ai le sentiment aujourd'hui que les femmes sont au pouvoir. Et ce n'est pas injustifié parce que, quand j'entends parler les agriculteurs, et Dieu sait si je les entends parler, j'ai le sentiment que l'agriculteur qui s'exprime le mieux en France en termes de vision et de globalisation, c'est une agricultrice.

Je ne dis pas cela pour lui faire plaisir ; je le dis parce que, tout à l'heure, elle a parlé du CTE, elle a parlé du père et de la mère, moi, j'en suis un peu le parrain. Nous avons travaillé ensemble sur la loi d'orientation agricole et je me souviens des débats que nous avons eus ici.

Faut-il effectivement aujourd'hui repenser l'agriculture française ? Ne faut-il pas réorienter les crédits ? Pour les Français, qu'ils soient citoyens ou consommateurs, Monsieur, il existe une exigence de démocratie, je l'ai bien comprise, et une exigence de sécurité. Exigence de sécurité pour tous, et pas une sécurité à deux vitesses : une sécurité pour les produits hauts de gamme, puis une sécurité pour les produits bas de gamme. Exigence de produits de qualité, exigence de traçabilité, nous avons souhaité, à travers ce texte de loi d'orientation agricole, dynamiser ou impulser un nouveau type d'agriculture qui corresponde, non seulement à une aspiration citoyenne, mais à une aspiration dont les contraintes sont environnementales, sanitaires, sécuritaires, vous l'avez très bien évoqué aujourd'hui.

Je crois que l'agriculture d'aujourd'hui est multifonctionnelle : elle a sa fonction environnementale, sa fonction sociale, sa fonction économique. Il ne

faut pas opposer les deux types d'agriculture existant en France, nous avons besoin de ces deux types d'agriculture. Et vouloir jeter l'anathème sur l'une ou sur l'autre relève du défi impossible, ou parfois du ridicule.

L'agriculture raisonnée, ce n'est pas une mode, c'est une aspiration profonde. Je répondrai à ce que disait Monsieur sur le Conseil marché intérieur : « Aujourd'hui, l'exigence de sécurité européenne n'est pas alimentaire. » Moi, j'ai le sentiment aujourd'hui, pour connaître mieux les Français que les Européens (et, je m'excuse, Madame, de parler déjà des problèmes franco-français), que l'exigence en matière sanitaire et en matière alimentaire sont mises sur le même pied, de même que l'exigence de sécurité dans les échanges, tous les problèmes que vous avez évoqués et que nous avons traités, avec les OGM, au dernier Conseil marché intérieur à Bruxelles que j'ai présidé le 30 novembre dernier.

J'ai accepté d'intervenir en clôture de ce colloque, au moins pour trois raisons. La première, je vais vous la donner. Je lisais une note qui m'avait été préparée sur ce dossier. Bien entendu, j'ai examiné ce qu'il ne fallait plus faire aujourd'hui, je vais vous donner l'exemple d'un projet qui s'appelle Agroparc, aux Pays-Bas. Il est soutenu par certains membres du gouvernement, il va sans doute voir le jour.

Agroparc est un gigantesque bâtiment de six étages, pour près de 250 000 m² où cohabiteront (est-ce bien le terme approprié ?) porcheries, poulaillers, volailles, saumons et champignonnières. Si, pour les champignons, la promiscuité sera possible et supportable, en sera-t-il de même pour le million de poulets qui tentera d'y survivre, pour les 300 000 porcs placés dans deux compartiments géants, eux-mêmes séparés dans des centaines d'enclos de 2,2 m² par porc, et de 1,5 m² pour dix poulets ? Et je ne vous dis pas avec quoi ces animaux seront nourris.

Dans une vie antérieure, à défaut d'avoir été Immaculée Conception, Mme Lambert, je me souviens d'avoir été vétérinaire. Et je sais combien il en coûte de concentrer les animaux dans des endroits aussi exigus, où le stress occasionné augmente fortement les risques d'épidémies, j'en passe, et des meilleures.

J'ai bien compris que les agriculteurs français, que les consommateurs français, italiens, espagnols, etc., ne veulent plus de cette agriculture, qu'elle est sans doute condamnée aujourd'hui pour des raisons essentielles. Essentielles, parce que le monde consumériste a également acquis de la citoyenneté et que les consommateurs, Mme Nicoli le dit beaucoup mieux que moi, sont des agents économiques à part entière aujourd'hui.

Vous venez de créer ici une nouvelle interprofession, celle entre les producteurs et les consommateurs. Je connaissais bien l'interprofession producteurs-transformateurs, ce ne sont pas les viticulteurs de Bourgogne ici présents, que je suis heureux de saluer, qui me diront le contraire. Entre la commercialisation, la transformation et la production, cela existe. Aujourd'hui, j'ai tenté moi aussi, à travers deux exemples, de faire vivre cette interprofession.

Pour ce qui est de l'interprofession gouvernementale, je dois vous dire que je suis heureux de pouvoir jouer en équipe, même si je suis entré dans l'équipe à la 70^e minute, plus récemment. Dans le domaine de ces crises que nous venons de gérer ensemble, je tiens à souligner qu'il y a eu une parfaite collaboration entre le ministère de l'Agriculture, le ministère de la Santé, le ministère de la Consommation et le ministère de l'Education nationale, pour traiter le problème de la restauration collective ; sans oublier le problème de la recherche, avec M. Schwartzenberg, pour développer les moyens et les recherches sur le prion. Nous avons, dans ce domaine, travaillé en parfaite collaboration, avec la transversalité des idées, la transversalité des décisions. Et je crois que, dans ce sens-là, cela a été à peu près compris de façon homogène.

Il s'agit également de faire vivre ce dialogue permanent, comme vous l'avez fait en tant que profession consommateur ; je tente de le faire aussi, dans mon ministère, rue de Lille : j'ai décidé d'instituer, comme vient de le dire à l'instant Christiane Lambert, une communication permanente, qui ne soit pas une communication de crise. Communiquer en temps de crise, c'est être sur la défensive, et c'est forcément mal répondre à une question essentielle.

Il est préférable de communiquer en continu, pour savoir ce que nous cherchons, ce que la DGAL fait, ce que la DGCCRF recherche, ce que nous avons fait comme contrôles, quelles sont les problématiques qui se posent aujourd'hui en termes d'OGM, en termes de conservation des denrées alimentaires. Dorénavant, tous les deux mois, je l'ai dit à l'ensemble des

associations consuméristes, je les rencontrerai, sans doute sur un thème particulier.

A tel point que ce sont les consommateurs qui ont été les premiers avertis par M. Proust*, voici dix ou quinze jours maintenant, de la volonté que nous avons, et des moyens que nous allons mettre en place pour pouvoir traiter ce million de tonnes de farines et de graisses animales (700 000 tonnes de farines et 300 000 tonnes de graisses), qu'il s'agit d'éliminer demain.

Gérer dans l'urgence est une mauvaise solution. On parle de moratoire, on jette l'anathème, je crois que c'est aussi une mauvaise méthode. Le lendemain de mon entrée au gouvernement, j'ai dit qu'il fallait arrêter les farines animales, mais qu'il fallait s'en donner les moyens, se mettre en ordre de bataille pour pouvoir le faire à la fois de façon posée, raisonnée, apaisée aussi, et qu'il fallait trouver les sites, trouver les lieux, trouver les moyens, de façon à répondre à une commande et à ne pas créer un risque direct en essayant d'éliminer un risque indirect ; en effet, en essayant d'éliminer de la chaîne alimentaire un pour un million, un pour dix mille ou un pour cent mille animal infecté, il fallait pendant le même temps stocker de façon irraisonnée, ou traiter de façon irraisonnée, en risquant de polluer les nappes, de polluer l'environnement et d'atteindre les animaux par ailleurs. Je crois que, là encore, la communication et la gestion à froid sont nécessaires.

En tant que Ministre en charge de la Consommation, je perçois chaque jour les attentes des Français à l'égard de leur alimentation, elles sont extrêmement fortes. Le gouvernement travaille d'ailleurs avec détermination à répondre aux attentes légitimes de sécurité et de transparence. J'en veux pour preuve que le Premier ministre, qui était avec nous le 13 décembre aux États généraux de l'alimentation, non seulement par un volontarisme marqué mais aussi par les décisions qui ont été prises, par les missions qui ont été confiées à chacun d'entre nous, a voulu marquer tout l'intérêt qu'il portait à la sécurité alimentaire.

De plus, je relève la part active, dans le dialogue et la consultation, que jouent les associations de consommateurs aujourd'hui ; la conjonction des efforts de l'UFC et du réseau FARRE démontrent, à mes yeux, la capacité positive de l'échange, dans le dialogue et le partenariat.

Vous connaissez également mon attachement à une agriculture qui réponde aux aspirations fondamentales des consommateurs. Et le thème dont vous avez discuté aujourd'hui, celui de l'agriculture raisonnée, est un thème parfaitement actuel du débat sur l'agriculture, qui justifie pleinement que je sois attentif aux résultats de vos travaux.

Si j'ai tenu à rester aujourd'hui, ce vendredi, alors que des rendez-vous étaient pris en province, c'est parce que j'avais dit à Mme Nicoli, lors de notre première rencontre, que je tenais à être avec vous, pour bien marquer ce pacte actuel entre les producteurs et les consommateurs.

Même si c'était un jour un peu difficile, je vous félicite, parce que j'ai assisté à des dizaines de colloques dans cette maison, où vous m'accordez le privilège de revenir, où j'aime bien revenir ; j'ai rarement vu des salles aussi bien garnies en fin d'après-midi (en général on vient le matin, on reste un peu et, ensuite, on va reprendre son train).

Dans les années 70, la France a atteint l'indépendance alimentaire grâce aux agriculteurs, mais aussi au prix d'une agriculture bâtie sur un modèle productiviste dont les limites sont atteintes.

Comment produire mieux ? Quelle sera l'agriculture de demain ? Vous le savez, le leitmotiv est souvent celui-ci : il faudrait légiférer moins, mais légiférer mieux. Or, ne peut-on dire également : ne faudrait-il pas produire un peu moins, mais produire mieux ? Et si j'ai souvent, je sais qu'on le lui a reproché, cité Christiane Lambert dans le débat sur la loi d'orientation agricole, c'est parce qu'elle disait des choses sensées, du type : « J'aime mieux avoir des voisins que des hectares. Aujourd'hui, une grande ferme de 300 hectares bien cultivés, c'est un désert social. » Elle a des paroles fortes que j'ai reprises, et je crois que c'est sur ce mode de réflexion que nous devons nous engager aujourd'hui.

Certes, la loi d'orientation agricole n'est pas la panacée, mais, au moins, elle trace des perspectives. Elle comporte un volet qualité, un volet social, un volet contrôle, un volet environnemental qui permettent de dessiner les perspectives.

Je sais également que les débuts du CTE sont difficiles, notamment en raison de ce qui se passe aujourd'hui avec le problème de la vache folle. Je crois que l'on peut faire des CTE « prime à l'herbe » intelligents, redonner à l'espace

sa dimension attractive et, dans ce domaine, nous avons travaillé ensemble de façon positive.

De nombreuses pistes ont été évoquées aujourd'hui, plus qu'intéressantes, certaines relèvent en fait de la sagesse alimentaire que nous devons construire. L'agriculture doit être au service des hommes, respecter et faire vivre l'environnement et le milieu rural. Et toutes les techniques agricoles qui sont utilisées devraient y contribuer. Les consommateurs veulent ce type d'agriculture et les aliments qui s'y attachent. La ligne que j'entends défendre, voire impulser, est à l'écoute de cette attente.

Je retiens de vos travaux d'aujourd'hui qu'ils ont clairement montré que l'agriculture raisonnée est une voie pleine d'avenir, qu'elle peut s'imposer comme l'agriculture de tous et de chacun.

Pour autant, pour que cette voie remplisse ses promesses, vos débats indiquent aussi qu'elle doit être bien balisée. En effet, un écueil est à éviter : qu'elle constitue uniquement un argument commercial qui ne serait pas fondé sur une réalité objective et contrôlable. Aujourd'hui, en entrant, j'entendais Mme Nicoli parler de l'utilisation un peu rapide et, comme d'habitude, un peu sous la forme d'un hold-up, que pourraient en faire certains éléments de la distribution.

Il est évident que, sur ce point, nous devons rester vigilants, pour que le consommateur ne soit pas, en définitive, lésé par une allégation qui n'aurait pas de contenu. Il s'agit de donner un contenu aujourd'hui à cette forme d'agriculture pour communiquer à son sujet ; il faut non seulement le faire bien mais il faut aussi le faire savoir. Je crois que le problème réside dans le mode du faire savoir : une communication intelligente autour d'une agriculture intelligente est de nature, non pas seulement à rassurer les consommateurs, mais à les entraîner à être partie prenante de la production de demain.

C'est pourquoi je souhaite, en intégrant vos conclusions d'aujourd'hui, former le projet que l'agriculture raisonnée fasse, à terme, l'objet d'un encadrement précis et clair qui définisse pour le consommateur le contenu qu'il peut attendre de cette référence, d'une manière adaptée aux productions concernées, avec des spécifications sur la qualité des produits alimentaires.

Nous possédons en France des outils en matière de signes de qualité et d'agriculture biologique, qui sont reconnus pour les consommateurs et confortés

dans un cadre européen. Pour autant, je pense qu'à terme l'agriculture raisonnée, selon une qualification précise, peut s'imposer comme une spécification de base du modèle agricole, que les consommateurs exigeront de plus en plus fort et de manière légitime.

Voici donc ce que je peux souhaiter aujourd'hui pour l'agriculture raisonnée : un succès durable et global basé sur des qualifications objectives. Les travaux que vous avez menés sur le terrain, et votre débat d'aujourd'hui, concourent à un élan dont je sais qu'il est partagé par d'autres.

Ainsi, la réflexion qui est actuellement engagée par le Conseil national de l'alimentation sur la qualité des produits alimentaires, et dont le président, M. Babusio* m'entretenait ce matin même, ou encore les travaux menés par le Conseil supérieur d'orientation agricole sur le thème de l'agriculture raisonnée, en témoignent.

Nous sommes aujourd'hui, dans le domaine de l'agriculture raisonnée, plutôt au début d'un chemin qui comportera, je le sais, encore des embûches. Je suis cependant prêt, en tant que Secrétaire d'État à la Consommation, à prolonger le débat que vous teniez aujourd'hui, en ouvrant un dialogue plus large, afin de faire progresser, avec l'ensemble des partenaires, l'idée d'une agriculture répondant mieux encore aux aspirations des consommateurs et des citoyens.

Vos travaux ont ainsi permis de faire le point sur les attentes des consommateurs en matière de sécurité des aliments. Le mouvement consommateur est très présent dans ce débat, et je souhaite m'en réjouir.

Ainsi, plus d'une de vos batailles sur deux est concernée aujourd'hui par ce défi : veau aux hormones, étiquetage de la viande bovine, nitrates dans l'eau. Ceci révèle que le dynamisme du mouvement consommateur, en France comme en Italie, et je salue la présence de Mme Rossella Miracapillo, est un atout de la démocratie citoyenne.

Mesdames et Messieurs, j'aurais voulu aussi vous répondre sur le problème des OGM. Parfois, il convient d'éviter d'énoncer ce qui ne relève pas de la vérité. Mon secrétariat d'État a reçu une mission dans le domaine des OGM, et nous y travaillons beaucoup avec Maria Aven*.

Vous avez eu raison, Monsieur, de rappeler que le Premier ministre, avant-hier, avait précisé qu'il n'était pas question de lever le moratoire actuellement, parce que les connaissances ne sont pas assez approfondies, qu'il faut travailler. Je l'ai fait au Conseil européen, pour qu'une directive intervienne en matière de transparence, d'équité, de loyauté, d'étiquetage, de traçabilité, de façon à ce que le consommateur ait le choix. Mme Lambert l'a dit, il n'y a pas aujourd'hui de levures OGM, ni de bactéries OGM : il y a seulement des enzymes dérivées des bactéries. Les levures sont interdites, et les viticulteurs qui sont ici le savent bien, eux-mêmes ont été confrontés à ce problème, et j'y ai travaillé avec eux.

En conclusion, Mmes les Présidentes, je ne savais pas qu'en allant chez mon ami Labry, voici quelques mois, faire une visite et un débat sur le terrain avec votre réseau, je reviendrai ici conclure vos travaux. Mais je fais un parallèle en disant : l'agriculture raisonnée, n'est-ce pas aussi l'agriculture apaisée, et la consommation réconfortée ?

Cet adjectif, « apaisé », je l'avais mis un peu à la mode l'année dernière, pour un rapport sur l'art cynégétique en France, qui a fait couler beaucoup d'encre. J'espère qu'il aura autant de succès dans l'agriculture. En vous écoutant, j'en suis convaincu. Je vous remercie.

M. Olivier de Lagarde

Merci beaucoup, M. le Ministre. Maintenant, il est l'heure de nous séparer. Je voulais vous remercier de votre attention, remercier également les chevilles ouvrières de cette journée, pour l'organisation, notamment Nicolas Larmagnac de l'UFC-Que Choisir, et Gisèle Perrot de FARRE.

Mme Christiane Lambert

Merci aussi à l'animateur, Olivier de Lagarde, merci beaucoup.